UBAYE-SERRE-PONÇON

commune d'
UBAYE - SERRE-PONÇON

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2020 - N°4

SOMMAIRE

P.2 **LE MOT DU MAIRE**

P.3 **LA CCVUSP**

P.4–5 **LES FINANCES**

P.6 À 8 **LES COMMISSIONS**

P.9 À 11 **RÉALISATIONS ET PROJETS**

P.12 **FOCUS SUR LE TOURISME**

P.13 **LA SMADESEP**

P.14 À 21 **VIE COMMUNALE**

P.22–25 **QUELQUES MOTS D'HISTOIRE**

P.26 – 27 **LA VIE DE NOS PITCHOUNS**

P.28 À 31 **NOUVEAUX ACTEURS**

P.32 À 35 **LES ASSOCIATIONS**

P.36–37 **LES FESTIVITÉS 2021**

P.38–39 **MEMENTO, ÉTAT CIVIL ET RALLYE PHOTO**

Crédit Photos :
Gil Streichert, C.Pradal, Bréole i Brius, Odile Ghelab, Les z'amis du Fort, Ubaye'Escalade, SMADESEP, CCVUSP, Romain Aubert, Robin Charrieau, Michel Ceriez, Amandine Achard-Royer, Thomas Janssens.

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Le 15 mars dernier, vous avez élu 19 conseillers municipaux, dont les deux tiers vont exercer un mandat électoral pour la première fois. Au nom de tous mes collègues élus, je tiens à vous remercier sincèrement, je mesure à la fois l'honneur qui m'a été fait, et la confiance que vous m'avez témoignée pour ce nouveau mandat.

L'installation de la nouvelle équipe municipale n'a pu avoir lieu que le 25 mai, après la fin du premier confinement. Celle-ci s'est rapidement mise au travail. C'est un groupe dynamique, volontaire et déterminé. Chacun souhaite œuvrer pour l'avenir de notre commune, et le devenir de ses habitants. Nos esprits sont toujours chamboulés par une crise sanitaire majeure qui devra indéniablement nous pousser à réfléchir sur ce que sera le monde après cette curieuse parenthèse, dont le terme est loin d'être acté à ce jour. Assisterons-nous à une reprise classique de notre vie quotidienne, ou à une révolution dans nos modes de vie futurs ? Vivrons-nous comme avant ? Notre économie, nos emplois, notre système de santé survivront-ils ?

En tous cas, nous ne sortirons pas indemnes de cette séquence unique que peu d'entre nous envisageaient de connaître lorsque nous nous sommes souhaité une bonne année 2020.
Formulons des vœux pour que cette expérience vécue nous rende plus humble, plus raisonnables, plus solidaires, et que nous restions impatients de revivre tous ensemble comme auparavant.

Dans la nouvelle édition de cette revue municipale, vous découvrirez les actions de la nouvelle équipe, les projets en cours d'élaboration et futurs. Ce sera l'occasion de retracer une année vive en émotions que nous quitterons sans grand regret.
Je souhaite vous renouveler mes sincères remerciements, continuons à prendre soin de nous et de nos proches, en respectant au quotidien les mesures comportementales préventives. Tous les élus se joignent à moi pour vous souhaiter une fin d'année aussi agréable que possible.

Chaleureusement.

Jean-Michel TRON

COMPOSITION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'UBAYE-SERRE-PONÇON

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BARCELONNETTE	Sophie VAGINAY RICOURT Yvan BOUGUYON Florence ALLEMANDI Clarisse BALLADUR Miguel ORTUNO Fabienne BANCILLON BOË Christophe BARNEAUD Louis-Gabriel GARNIER Wendy MATTERA	
LA CONDAMINE-CHÂTELARD	Elisabeth JACQUES	Clément BOERI
ENCHASTRAYES	Albert OLIVERO	Jacques MARTIN
FAUCON-DE-BARCELONNETTE	Hélène GARCIER-RICHAUD	Daniel JEAN
JAUSIERS	Jacques FORTOUL Chloé OCCELLI Jacques PELLOUX	
LE LAUZET-UBAYE	Manuel SICELLO	Gérard HERMELIN
MEOLANS-REVELS	Daniel MILLION-ROUSSEAU	Monique ISAÏA
SAINT-PAUL-SUR-UBAYE	Bernard ISOARD	Jean-Christophe SIGNORET
SAINT-PONS	Dominique OKROGLIC Régine BARDIN	
LES THUILES	Sandra REYNAUD	Françoise HONORE
UVERNET-FOURS	Denis CAPEL Arnaud GASTON	
VAL D'ORONAYE	Jean FERRON	Chantal DONNEAU
UBAYE-SERRE-PONCON	Jean-Michel TRON Frédéric REYNAUD	

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'UBAYE-SERRE-PONÇON

La Communauté de Communes a constitué son nouveau bureau fin juillet, après que l'ensemble des communes de la vallée ont élu leurs représentants.

LE BUREAU : 1 PRÉSIDENTE ET 5 VICE-PRÉSIDENTS

Présidente : Sophie VAGINAY-RICOURT

1er vice-président : Jean-Michel TRON ;
En charge du tourisme, du développement économique, de l'aménagement du territoire et des bâtiments communautaires.

2ème vice-président : Jacques FORTOUL ;
En charge des activités de pleine nature, sites naturels et gestion des risques naturels.

3ème vice-président : Yvan BOUGUYON ;
En charge des finances, de l'assainissement, de la politique des déchets et des services techniques.

4ème vice-président : Daniel MILLION-ROUSSEAU ;
En charge du patrimoine culturel et naturel.

5ème vice-président : Elisabeth JACQUES ;
En charge des services au public et au patrimoine culturel et du ski.

LES FINANCES

Équipe municipale, Elodie Millière absente sur la photo

LES DIFFÉRENTS BUDGETS D'UBAYE-SERRE-PONÇON

La commune dispose de plusieurs budgets. Certains services ont en effet leur budget propre :

- **Le budget principal de la commune** recouvre l'ensemble des dépenses et des recettes exclues des budgets ci-après. Ce budget est le plus important.
- **Le budget du camping :** il est très semblable au précédent mais concerne les dépenses et recettes liées à l'exploitation touristique de la plage.
- **Le budget du lotissement Le Collet II :** ce budget est temporaire. Il a été créé en 2011 et disparaîtra dès que l'ensemble des terrains sera vendu.
- **Le budget de l'eau potable :** il retrace toutes les dépenses et les recettes concernant la distribution de l'eau à tous nos abonnés.

LE BUDGET GÉNÉRAL 2020

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020

Résultat de fonctionnement reporté	296 010 €	13%
Ventes Produits & Services	110 232 €	5%
Reversement sur recettes	1 447 091 €	63%
Subventions d'exploitation	248 470 €	11%
Autres produits de gestion courante	187 800 €	8%
Produits exceptionnels	14 680 €	1%
Total des recettes de Fonctionnement cumulées	**2 304 283 €**	**100%**

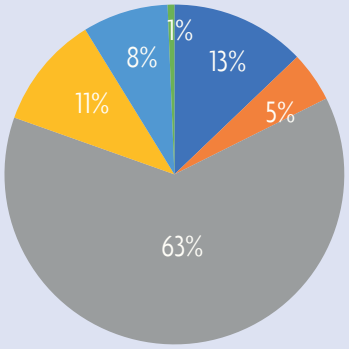

SECTION DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020

Charges de gestion générale	1 162 902 €	50%
Charges de personnel	536 867 €	23%
Impôts, taxes, versement assimilés	51 630 €	2%
Autres charges de gestion courante	447 919 €	19%
Charges financières	58 885 €	3%
Charges exceptionnelles	12 330 €	1%
Dotation aux amortissements	8 750 €	0%
Impôts et taxes FPIC Fonds de Péréquation Intercommunal	25 000 €	1%
Total des dépenses de Fonctionnement cumulées	**2 304 283 €**	**100%**

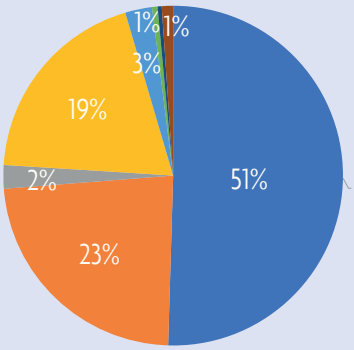

BUDGET CAMPING 2020

SECTION RECETTE DE FONCTIONNEMENT 2020

Locations diverses	30 000 €	8,97%
Redevances	100 000 €	29,91%
Produits exceptionnels	4 734 €	1,42%
Résultat de fonctionnement reporté	199 652 €	59,71%
Total des recettes cumulées	**334 386 €**	**100%**

SECTION RECETTE DE FONCTIONNEMENT 2020

Fournitures diverses	10 200 €	3,05%
Services extérieurs	63 100 €	18,87%
Impôts	4 150 €	1,24%
Virement à la section d'investissement	239 859 €	71,73%
Dot. amort. Immo incorp. et corporelles	17 077 €	5,11%
Total des dépenses cumulées	**334 386 €**	**100%**

BUDGET EAU 2020

SECTION RECETTE DE FONCTIONNEMENT 2020

Ventes d'eau aux abonnés	78 000 €	18,62%
Redevances pollution d'origine domestique	16 000 €	3,82%
Travaux	1 000 €	0,24%
Subventions d'exploitation	159 277 €	38,03%
Produits exceptionnels	25 366 €	6,06%
Résultat de fonctionnement reporté	139 174 €	33,23%
Total des recettes cumulées	**418 817 €**	**100%**

SECTION DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020

Charges de gestion générale	67 600 €	16,14%
Charges de personnel	90 600 €	21,63%
Dépenses imprévues	12 326 €	2,94%
Charges financières	7 307 €	1,74%
Charges exceptionnelles	6 500 €	1,55%
Dot. amort. Immo incorps et corporelles	234 484 €	55,99%
Total des recettes cumulées	**418 817 €**	**100%**

BUDGET INVESTISSEMENT 2020

SECTION RECETTES INVESTISSEMENT 2020

Autres recettes	373 321 €
Versement de fonctionnement	364 594 €
Subventions	559 431 €
Emprunts	360 000 €
Section recettes investissement	**1 657 346 €**

SECTION DÉPENSES INVESTISSEMENT 2020

Emprunts et dettes assimilées	296 960 €
Autres dépenses d'investissement	13 242 €
Dépenses d'investissement	1 347 144 €
Section dépenses investissement	**1 657 346 €**

LES COMMISSIONS

LES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL : À VOTRE SERVICE !

Dans un souci d'efficience, le Conseil Municipal frais émoulu a décidé de travailler en commissions thématiques. But de l'opération, travailler mieux et plus efficacement en petits comités afin d'élaborer en profondeur les dossiers en cours. Ainsi, les commissions préparent le terrain, développent les chantiers et peaufinent les projets qui, après analyse, seront présentés et soumis au vote lors des conseils municipaux. Ci-dessous, vous trouverez un aperçu des différentes commissions avec mention de leurs membres respectifs afin que vous puissiez vous adresser à eux pour connaître l'état d'avancement de l'un ou l'autre projet. Les conseillers municipaux ont eux-mêmes choisi les commissions répondant à leurs champs de compétence et dont ils souhaitaient faire partie.

ORGANIGRAMME DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

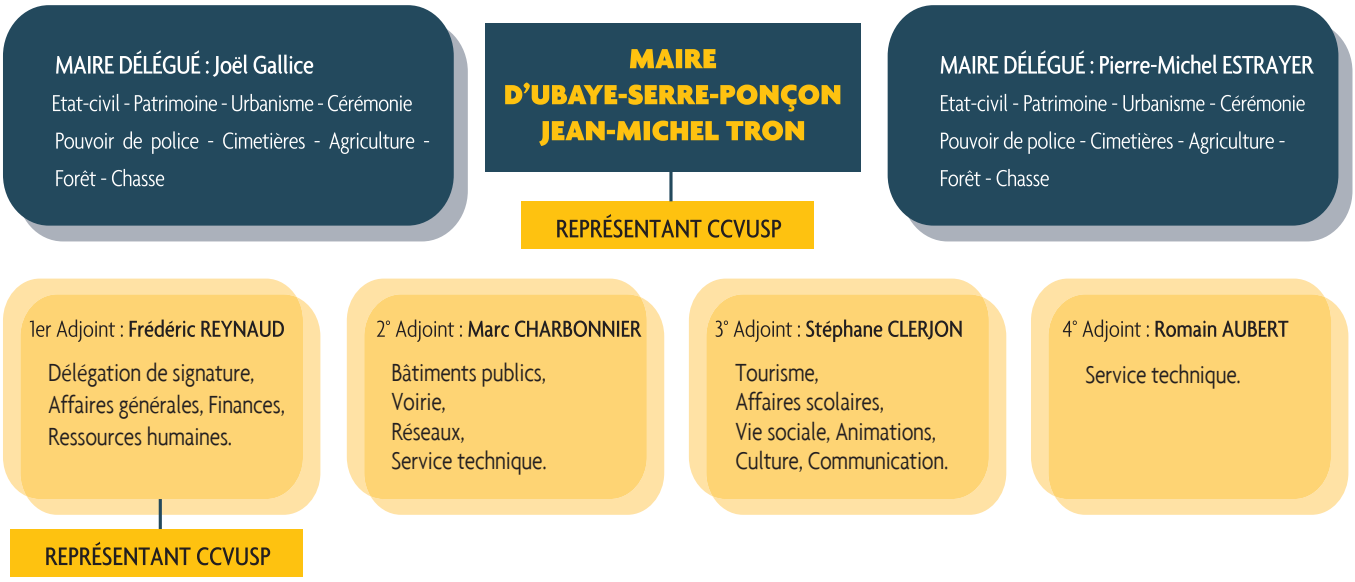

ORGANISATION DES COMMISSIONS 2020

Etat-Civil, cérémonies, pouvoir de police, cimetières

Jean-Michel Tron, Joël Gallice et Pierre-Michel Estrayer

Monsieur le Maire et Messieurs les Maires Délégués se feront un plaisir de vous marier, si tel est votre projet !

Patrimoine, urbanisme

Jean-Michel Tron, Joël Gallice, Pierre-Michel Estrayer, Frédéric Reynaud, Marc Charbonnier, Romain Aubert, Elodie Masse, Bastien Barneaud, Robin Charrieau.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) demeurant inchangé, la commission Patrimoine et Urbanisme se tient prête pour les chantiers à venir.

Agriculture, chasse, Forêt

Jean-Michel Tron, Joël Gallice, Pierre-Michel Estrayer, Marc Charbonnier, Romain Aubert, Bastien Barneaud, Sylviane Michel, Benoit Willaumez, et Robin Charrieau.

Composée d'agriculteurs et de conseillers municipaux issus de familles présentes depuis des générations sur notre territoire, cette commission s'occupe des affaires agricoles et valide, le cas échéant, le plan d'aménagement de la forêt proposé par l'ONF. Signalons à ce propos, qu'un plan est actuellement à l'étude afin de retrouver l'équilibre entre le sapin et le mélèze dans la forêt de Saint-Vincent-les-Forts.

Finances, affaires générales

Jean-Michel Tron, Joël Gallice, Pierre-Michel Estrayer, Frédéric Reynaud, Marc Charbonnier et Stéphane Clerjon

Cette commission planche actuellement sur la construction des garages et ateliers communaux dont les aménagements sont à la charge de la commune.

Ressources humaines

Jean-Michel Tron, Frédéric Reynaud, Marc Charbonnier, Stéphane Clerjon et Benoît Willaumez

La commission RH s'occupe du recrutement ainsi que de la gestion et de l'organisation interne du personnel municipal. A ce titre, signalons qu'un poste d'animateur a été créé dont la fiche de poste sera bientôt publiée. Après réception des candidatures, le poste sera attribué au candidat (H/F) retenu.

Service technique

Jean-Michel Tron, Marc Charbonnier, Romain Aubert, Sylviane Michel, Joël Gallice, Yvan Michel et Pierre-Michel Estrayer

A l'œuvre tous les jours sur le terrain au service de la population, le service technique piloté par la commission fera bientôt l'acquisition d'un nouveau tracteur, mieux adapté au fauchage et au déneigement. A noter également qu'un Dacia Duster est venu compléter le parc de véhicules du service technique.

Délégation de service public Camping

Jean-Michel Tron, Frédéric Reynaud, Stéphane Clerjon, Nicole Bouchacourt, Michel Ceriez, Isabelle Mathieu, Romain Aubert, Yvan Michel, Bastien Barneaud, Robin Charrieau.

Depuis le printemps, la Commission DSP multiplie les réunions et déplacements afin de choisir le nouveau délégataire du camping du Fein. Suivant une procédure stricte, laborieuse et parfaitement transparente, trois candidats ont déposé une offre. Après analyse et négociation, la commission a choisi Huttopia qui répond le mieux au cahier des charges dont le principal critère est une montée en gamme de 3 à 4 étoiles.

Bâtiments publics, voiries, réseaux

Jean-Michel Tron, Marc Charbonnier, Frédéric Reynaud, Joël Gallice, Bastien Barneaud, Sylviane Michel, Yvan Michel, Pierre-Michel Estrayer, Romain Aubert

Suite à un appel d'offre, la commission Bâtiments publics a choisi les entreprises qui entameront le désamiantage et la réfection de la toiture de la Mairie au printemps 2021.

Tourisme

Jean-Michel Tron, Stéphane Clerjon, Nicole Bouchacourt, Michel Ceriez, Isabelle Mathieu, Yvan Michel, Elodie Millière, Céline Charbonnier, Sylviane Michel, Yvan Michel, Elodie Masse

Parmi les nombreux chantiers du ressort de la commission, signalons entre autres le suivi du projet 'Voie verte' (étude de faisabilité, financement, tracé,...), la mise en place de deux boucles VTT, la DSP, l'audit des candidats prestataires à la base nautique de Saint-Vincent (projet foil et surf électrique) et l'optimisation de l'offre cyclotourisme. Une réflexion a été engagée sur les problèmes de parking à la base nautique en été et dans le village de Saint-Vincent-les-Forts où une solution devra également être trouvée pour les campings-cars. A ce sujet, des réunions seront organisées afin de consulter la population.

Vie sociale, animations, culture

Jean-Michel Tron, Stéphane Clerjon, Nicole Bouchacourt, Michel Ceriez, Robin Charrieau, Eliane Paulet, Yvan Michel, Elodie Millière et Sylviane Michel

La mise en place d'un sentier culturel par l'association Bréole-i-Brius, le choix des artistes qui animeront le 14 juillet et le 15 août, une réflexion sur le Festival d'été ainsi que sur une nouvelle salle polyvalente digne de ce nom figurent au programme de la commission.

Information, communication

Jean-Michel Tron, Elodie Masse, Michel Ceriez, Nicole Bouchacourt, Benoit Willaumez, Robin Charrieau et Stéphane Clerjon

La principale réalisation de cette commission à ce jour est le nouveau site internet de la commune *(www.ubaye-serre-poncon.fr)* qui permet en outre à chaque citoyen de recevoir dans sa boîte mail et en temps réel d'éventuelles alertes ainsi que les actus importantes de la commune, tout simplement en renseignant son adresse mail sur le site. La commission a également mandaté le photographe Gil Streichert dans le but de réaliser un ouvrage mettant en valeur l'ensemble du territoire de la commune avec une attention toute particulière pour sa tradition agricole et ce, aux quatre saisons. Cet outil promotionnel et véritable vitrine de notre commune sera disponible fin 2021.

Ecoles

Jean-Michel Tron, Stéphane Clerjon, Isabelle Mathieu, Sylviane Michel, Benoit Willaumez, Yvan Michel et Elodie Millière

Siégeant au Conseil d'École plusieurs fois par an, cette commission englobe également le périscolaire et notamment le projet de centre aéré. Hormis la gestion du personnel, elle intervient également en cas de soucis disciplinaires et de conflits entre élèves et personnel municipal.

Appel d'offres

Jean-Michel Tron, Joël Gallice, Pierre-Michel Estrayer, Stéphane Clerjon, Frédéric Reynaud, Marc Charbonnier, Yvan Michel, Céline Charbonnier, Benoit Willaumez, Elodie Masse, Bastien Barneaud et Robin Charrieau

C'est la commission qui lance les appels d'offres et analyse les offres reçues.

Conseil d'exploitation de l'eau

Jean-Michel Tron, Frédéric Reynaud, Joël Gallice, Bastien Barneaud, Romain Aubert, Marc Charbonnier et Pierre-Michel Estrayer

Nul besoin de souligner l'importance de cette commission en charge du renouvellement des conduites usées et de l'entretien des réservoirs. Depuis que les procédures de déclaration d'utilité publique (DUP) instituant des périmètres de protection des points de captage (PPC) ont été rendues obligatoires, la commune s'engage à grillager conformément aux recommandations d'un bureau d'études l'ensemble des captages destinés à la consommation humaine et ce, afin d'éviter toute pollution de source animale ou autre.

LES COMMISSIONS

Ressources humaines
Jean-Michel Tron, Frédéric Reynaud, Marc Charbonnier, Stéphane Clerjon et Benoît Willaumez

La commission RH s'occupe du recrutement ainsi que de la gestion et de l'organisation interne du personnel municipal. A ce titre, signalons qu'un poste d'animateur a été créé dont la fiche de poste sera bientôt publiée. Après réception des candidatures, le poste sera attribué au candidat (H/F) retenu.

Commission communale des impôts directs
Jean-Michel Tron, Frédéric Reynaud, Joël Gallice, Sylviane Michel, Marc Charbonnier, Pierre-Michel Estrayer et Stéphane Clerjon

Syndicat d'Energie des Alpes de Haute Provence
Robin Charrieau et Marc Charbonnier

Sécurité routière
Nicole Bouchacourt, Michel Ceriez, Céline Charbonnier et Pierre-Michel Estrayer

Association des communes pastorales
Joël Gallice, Pierre-Michel Estrayer, Romain Aubert et Yvan Michel

Association des communes forestières ONF
Bastien Barneaud, Robin Charrieau, Benoit Willaumez, Pierre-Michel Estrayer et Yvan Michel

Sécurité défense et protection délinquance
Benoit Willaumez et Elodie Millière

Liste électorale
Elodie Masse, Nicole Bouchacourt, Pierre-Michel Estrayer et Elodie Millière

Médiathèque Colporteurs en Ubaye
Elodie Masse, Nicole Bouchacourt, Elodie Millière, Eliane Paulet

Michel CERIEZ

VOS ÉLUS DANS LES COMISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'UBAYE SERRE-PONÇON

Certains élus ont souhaité se rattacher aux commissions de la Communauté de Communes afin d'y défendre les intérêts d'Ubaye-Serre-Ponçon. Non moins de dix conseillers municipaux dont Monsieur le Maire portent ainsi la voix de la commune dans les commissions suivantes :

Développement économique, travaux bâtiments communautaires, technologie de l'information et de la communication
Jean-Michel Tron et Robin Charrieau

Finances, budget, économies budgétaires
Jean-Michel Tron

Commission d'appels d'offre
Jean-Michel Tron (titulaire) et Frédéric Reynaud (suppléant)

Jeunesse et services au public
Isabelle Mathieu et Benoit Willaumez

Ski
Jean-Michel Tron

Politique touristique, lacs et montagne, relations avec Ubaye Tourisme
Jean-Michel Tron et Nicole Bouchacourt

Environnement : assainissement, déchets, énergie, aménagement du territoire
Joël Gallice et Pierre-Michel Estrayer

Patrimoine culturel et naturel et sites remarquables de l'Ubaye
Michel Ceriez et Frédéric Reynaud

Activités Pleine nature et sites naturels, gestion des risques naturels
Stéphane Clerjon et Frédéric Reynaud

Michel CERIEZ

LES RÉALISATIONS

Les années électorales ne sont, en général, pas des années très fournies en travaux. Cependant, en 2020, nous avons réalisé les opérations suivantes :

- Fin et livraison du magasin de producteurs « La Ferme aux Saveurs ».
- Réfection de la toiture de la Maison forestière de St Vincent.
- Fin de l'aménagement de la place à l'arrière de la Mairie annexe et de la barrière de la montée de l'église à St Vincent.

Barrières de l'église de St-Vincent

Rénovation de la place, derrière la mairie

- Alimentation en eau potable d'un garage et d'un bâtiment agricole aux Goirands.
- L'accès de la mairie de Saint-Vincent a été rénové ainsi que les menuiseries. Il y a désormais un accès PMR

Accès PMR , mairie de Saint-Vincent

- Travaux de réfection de voiries communales.

Il n'y a pas eu de tronçons entièrement réhabilités mais plutôt un passage d'entretien sur l'ensemble de la commune.

- Isolation des restaurants Le Moss et l'Auberge Montagnarde, ces travaux ont été réalisés pour des raisons d'économie d'énergie et de sécurité.
- La barrière qui borde l'aire de jeu à côté de l'aire d'envol de Saint Vincent a été entièrement refaite, l'ancienne était en très mauvais état. Cela redonne une beauté au site et assure en parallèle la sécurité de nos bambins dans l'aire de jeu.
- Remplacement du C15 par un Duster en fin d'année.

Barrière aire de jeu à Saint-Vincent-les-Forts

Frédéric REYNAUD
et Romain AUBERT

UN NOUVEAU PANNEAU NUMÉRIQUE

L'installation a été effectuée le vendredi 4 décembre à proximité du terrain multisport de la Bréole, ce nouveau panneau d'information est destiné à communiquer sur tous les événements de la vallée tant touristiques que culturels, ce support numérique sera piloté par un comité éditorial composé d'Ubaye tourisme et de la Communauté de Communes, à la demande les informations et manifestations communales seront bien entendu publiées. Ce nouvel équipement a été financé à 85% dans le cadre du PITER (Plan Intégré TERritorial) Terre Monviso, une des actions d'ALCOTRA et à 15% par la CCVUSP.

(Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière, est un des programmes de coopération transfrontalière européenne. Il couvre le territoire alpin entre la France et l'Italie.)

Jean-Michel TRON

Nouveau panneau numérique

LE PLAN « DÉCHETS » DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÉPLOYÉ SUR LA COMMUNE D'UBAYE-SERRE-PONÇON DEPUIS 2018

Depuis 2018, la CCVUSP a engagé la mise en œuvre de son nouveau plan « déchets 2018-2021 ». Sur la Commune d'Ubaye Serre-Ponçon, ce déploiement s'est traduit en 2019 par la réalisation de la nouvelle déchetterie des Terrasses et d'un premier point d'apport volontaire (PAV) semi-enterré au niveau de la salle des fêtes du Lautaret au bord de la RD900. Cette année, ce sont 3 autres PAV semi-enterrés qui ont été réalisés (intersection de Saint-Vincent-les-Forts, centre de la Bréole et le Collet) ainsi qu'une douzaine de PAV aériens stratégiquement répartis sur la commune. Ces PAV sont tous composés de 3 colonnes : une noire pour les ordures ménagères, une jaune pour les emballages et le papier, une verte pour le verre. Cette nouvelle configuration vise à améliorer les performances du tri et à diminuer la quantité d'ordures ménagères. En effet, la collecte, l'évacuation et le traitement d'une tonne d'ordures ménagères coûte près de 330€, alors que la tonne de tri sélectif coûte environ 90€ une fois ces déchets valorisés. Par ailleurs, la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) actuellement à 24€/tonne devrait être fixée par le gouvernement à 65€/tonne en 2025 pour inciter à réduire les déchets ultimes. Outre son objectif environnemental évident, le plan « déchets » de la CCVUSP vise donc à maintenir un service de qualité sans surcoût pour l'usager.

Les premiers résultats du plan déchets sont déjà visibles à l'échelle de la vallée, avec une diminution de 10 % des ordures ménagères et une augmentation d'environ 30 % du tri dès la première année.

Nous en profitons pour vous rappeler que la déchetterie des Terrasses est ouverte les lundis, mercredis et samedis de 9h à 12h (sauf jours fériés) (https://www.ccvusp.fr/dechetterie-la-breole-saint-vincent-les-forts.html).
Par ailleurs, la CCVUSP a mis en place un système de ramassage des encombrants (déchets dont les dimensions ne permettent pas un transport dans le coffre d'une voiture) à domicile, sur rendez-vous (04.92.81.28.23) (https://www.ccvusp.fr/ramassage-des-encombrants.html).

Nous comptons donc sur chacun pour lutter contre les dépôts sauvages et contribuer ainsi à la préservation de notre belle vallée !

Marc PLANTIER
CCVUSP - Direction du service Technique et Environnement

DÈS SA MISE EN PLACE, LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL A TRAVAILLÉ SUR LES PROJETS À VENIR

- Réfection de la toiture de la mairie à la Bréole : appel d'offres et désignation des entreprises terminés en cette fin d'année, les travaux seront engagés en mars 2021 pour 2 mois environ.
- En parallèle, une réflexion est menée pour aménager le deuxième étage de la mairie afin de créer un local dédié au Pays Sud avec une personne à plein temps sur site, de créer une salle de réunion pour les organismes extérieurs à la Mairie, de créer un bureau pour le Maire et ses adjoints, et de créer une salle d'archives.
- Après de nombreuses années de réflexion, un nouveau bâtiment technique de 800m² va être réalisé sur 2021.

Le bâtiment « clôt – couvert » va être construit par un prestataire pour exploiter une couverture en panneaux photovoltaïques. L'aménagement intérieur sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la commune. Ce nouveau bâtiment abritera les services techniques de la commune et le service d'eau et déchetterie de la communauté de communes. La partie réservée à la commune sera équipée d'un bureau, de vestiaires et sanitaires conformes au Code du Travail, d'une salle de pause – réunion, d'un atelier et de garages. L'espace extérieur accueillera des aires de manœuvre et de stockage, un parking pour le personnel, une aire de lavage et une zone réserve de carburant.

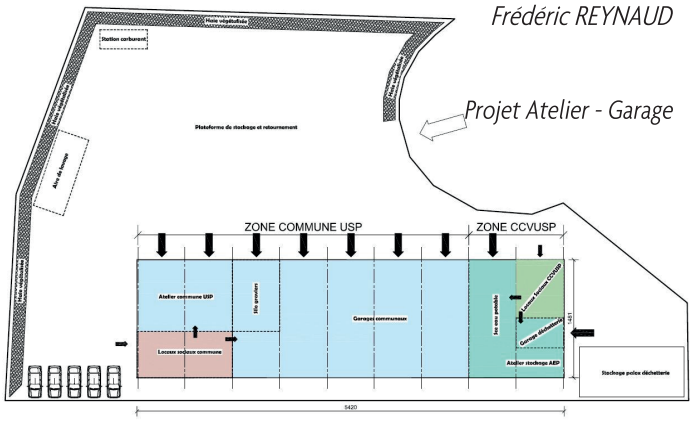

LABEL « STATION VERTE »

Le 16/12/2020 Ubaye-Serre-Ponçon a obtenu le label Station Verte, gage de qualité environnementale et touristique. Nous reviendrons plus en détail sur ce label dans la prochaine édition.

LA RÉSIDENCE DE SERVICES

Comme cela vous avait été présenté dans les réunions publiques pré-électorales, une proposition du groupe Colisée, actuel gérant de notre EHPAD Alzheimer « La Résidence du lac », consistera à construire une résidence de services et des logements afin d'accueillir des personnes âgées en perte d'autonomie.

Le rez-de-chaussée de cette construction sera dédié à un pôle médical pluridisciplinaire, afin d'installer des professionnels de santé tels que des kinésithérapeutes, des infirmiers, un médecin généraliste, un dentiste ainsi que du matériel de radiographie et de télémédecine.

La parcelle qui accueillera cette résidence à proximité de l'EHPAD est en cours d'acquisition par le groupe Colisée, et le permis de construire vient d'être déposé.

Jean-Michel TRON

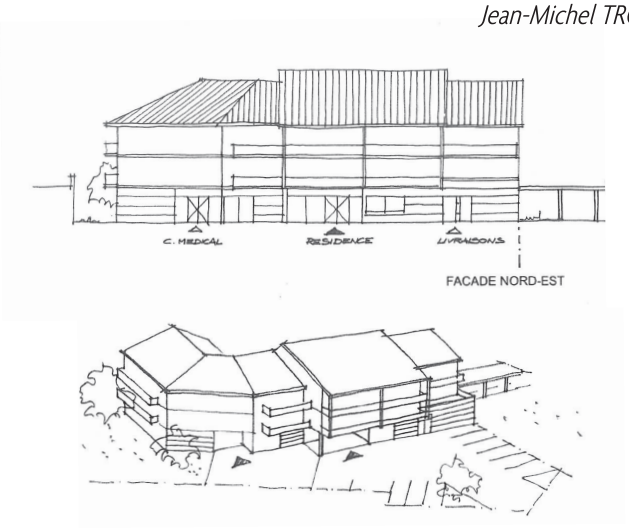

L'ESPACE DE LOISIRS «LA GRAVE»

Ce lieu qui comprendra un espace Skate-park, un parcours vélo, un terrain de pétanque et des équipements de musculation est un projet de longue date, mais qui petit à petit avance. En 2020, nous avons lancé deux demandes de subventions (Agence Nationale du Sport et DETR) et trouvé un prestataire pour nous accompagner sur la partie Assistance et Maîtrise d'Ouvrage. En raison de la conjoncture, les réponses pour les subventions ont pris un peu de retard. Mais, à l'heure où nous rédigeons le bulletin, nous venons de recevoir une réponse favorable de la part de l'ANS.

Une subvention de 96400€ nous est accordée. Nous devrions en savoir plus en mars concernant la DETR. Si cette subvention nous est également accordée, nous pourrions envisager de commencer à travailler sur la partie conception dès ce printemps, pour espérer un éventuel début de chantier cet été ou l'automne prochain.

Stéphane CLERJON

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE COMMENCE EN UBAYE

Voilà un moment que l'on parle du déploiement de la fibre... En effet, c'est en juillet 2019 que l'opérateur SFR a remporté l'AMEL (Appel à Manifestation d'Engagement Locaux). SFR s'est engagé à couvrir 100% du territoire de la région Provence Alpes Côte d'Azur en 4 ans.
Pour ce faire, l'opérateur va s'appuyer sur les infrastructures existantes, à savoir les réseaux enfouis lorsqu'ils ont été réalisés, et aériens si les câblages sont sur poteaux. C'est par les raccordements historiques aux habitations que la fibre arrivera dans les maisons (fil du téléphone classique). Quelques communes dans la vallée de l'Ubaye sont déjà raccordées, certaines sont en cours de raccordement et les travaux pour Ubaye-Serre-Ponçon auront lieu au cours du premier semestre de l'année 2021.
Une commission ouverte composée d'élus et d'habitants continue donc le travail d'adressage entrepris, c'est-à-dire la dénomination des voies ainsi que la numérotation des habitations, car c'est la règle pour pouvoir bénéficier de la fibre. Il faut qu'une adresse soit complète.
La mise en service définitive aura lieu au plus tard en mai 2023, date de la fin de la mission pour l'opérateur SFR.

Jean-Michel TRON

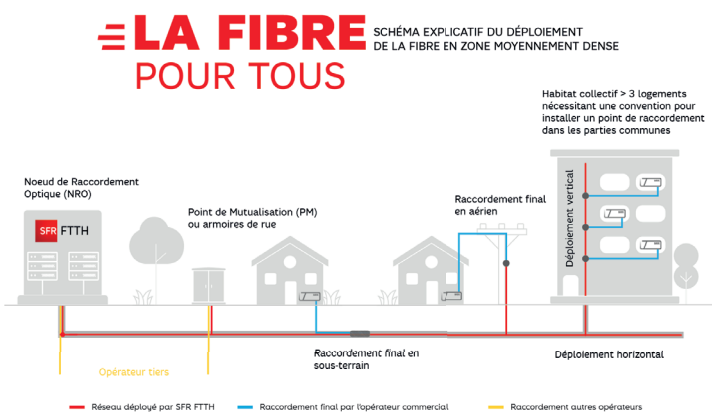

Projet de l'espace de loisirs « La Grave »

FOCUS SUR LE TOURISME

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE

D'abord incertaine, la saison estivale Ubaye-Serre-Ponçon s'est révélée exceptionnelle. Après un hiver raccourci et un printemps confiné, les professionnels de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon ont pu compter sur une clientèle nombreuse et désireuse de profiter des activités proposées sur le territoire.

A la faveur du plan de relance mis en place par la région SUD et le département des Alpes de Haute-Provence et largement soutenu par la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, l'angoisse a laissé place à la satisfaction chez les professionnels. Alors que l'inquiétude et l'incertitude régnaient à l'aube de cet été 2020, le bilan dépasse toutes les attentes avec une augmentation de 24 % de la clientèle de séjour sur la période.

Les prestataires d'activité ont notamment pu observer cet afflux massif de visiteurs. En effet, la consommation de loisirs a été plébiscitée et favorisée par une météo exceptionnelle.
Les filières sportives du lac de Serre-Ponçon ont connu un franc succès, comme les bases nautiques ou les aires de parapente qui n'ont pas désemplis durant toute la saison. En effet, malgré l'absence de groupes et de colonies de vacances, les sports d'eaux vives ont pu compter sur une clientèle individuelle nombreuse, notamment des vacanciers venus cette année découvrir les plaisirs qu'offre le majestueux lac.
Les nombreux aménagements réalisés, comme le ponton, les parkings ou encore l'installation du parc aquatique gonflable, ont augmenté l'attractivité déjà importante de la destination. Par ailleurs, ces améliorations ont permis de renforcer les échanges entre Barcelonnette et notre commune en augmentant l'intérêt des habitants de Barcelonnette qui ont beaucoup plus fréquemment fait le trajet entre ces deux lieux phares de la Vallée.

Les évènements majeurs comme les fêtes latino-mexicaines ou l'Ubaye Trail Salomon, générateur de fréquentation, ont également bénéficié au lac de Serre-Ponçon qui a pu profiter de l'afflux de visiteurs constaté, entraînant une augmentation de 23% de la clientèle excursionniste sur cette période. Les moments clés prévus cet été qui ont malheureusement dû être annulés, comme le Tour de France à la voile ou l'Ultra Trail, sont autant d'opportunités qui viendront enrichir le programme estival de notre commune pour 2021. Bien qu'en recul, la fréquentation étrangère a été soutenue par la présence de nombreux visiteurs allemands, néerlandais, suisses, belges et italiens.
Cette saison estivale si particulière aura permis à notre commune et à la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon de gagner de nouvelles typologies de clientèles, qui ont profité de cette période pour découvrir ou revenir sur le territoire.

Draguy VOJVODANOVIC, directeur Ubaye Tourisme

UN RÉSEAU VTT A L'ÉTUDE

Dans le cadre des loisirs « verts » et du développement du tourisme durable, notre commune a engagé en collaboration avec le service APN (Activités de Pleine Nature) de la communauté de communes, un projet de deux boucles VTT. Depuis plusieurs années, la pratique du VTT et en particulier du VTT électrique, dit eVTT, a clairement le vent en poupe. Toutefois, force est de constater que notre commune ne compte à ce jour aucun tracé balisé. La création de deux boucles VTT répond à une demande réelle et présente un double avantage. Tout d'abord permettre aux VTTistes amateurs de suivre un itinéraire balisé qui les ramènerait au point de départ sans risquer de se perdre, et deuzio, éviter que les adeptes de ce sport de pleine nature ne pratiquent leur activité n'importe où en coupant à travers champs et autres parcelles privées. Deux boucles sont donc actuellement à l'étude. Une première, dite 'verte' et destinée aux débutants, partirait de la base nautique pour rejoindre le village de Saint-Vincent-Les-Forts, le Clot du Dou et les Rollands pour ensuite redescendre vers la base nautique en passant par les Laphonds et le Lautaret pour un total d'à peu près 15 km. La deuxième boucle, plus exigeante et nettement plus ambitieuse, serait une boucle 'découverte Ubaye – Serre-Ponçon' de

40 km environ permettant de découvrir la quasi-totalité du territoire de notre commune allant de Saint-Vincent-Les-Forts à la Garde en passant par La Bréole. Signalons à ce sujet que le tracé suivra en partie celui du 'Tour de Serre-Ponçon VTT et eVTT' dont le balisage sur notre commune a été finalisé cet été. Découvrir notre commune dans toute sa splendeur tout en exerçant une activité sportive saine et enivrante, avouez que cela donne envie !

Michel CERIEZ

UNE FERME PISCICOLE À UBAYE-SERRE-PONÇON

C'est un projet qui mûrit depuis quelques années en conseil syndical du SMADESEP. Avec l'arrivée des nouvelles équipes municipales, la structure a choisi de passer aux étapes suivantes dans l'élaboration de ce projet :
Élever un poisson typique de Serre-Ponçon, pour répondre à une forte demande de tous les professionnels de la restauration et des circuits locaux de commercialisation, une diversité supplémentaire apportée à la retenue sur laquelle la pêche professionnelle est interdite. Notre commune pourrait alors être partenaire d'un nouveau projet de valorisation des circuits courts et de la consommation locale.

Lac de Montbel

Les 10 et 11 septembre 2020 ont été l'occasion d'une visite au lac de Montbel dans l'Ariège, sur lequel est installée une ferme piscicole depuis plus de 20 ans. Les techniciens du SMADESEP, la commune et la fédération de pêches des Hautes-Alpes ont été accueillis par l'exploitant de la ferme, la DDCSPP et la DDT de l'Ariège. Cette visite fut fort enrichissante et a répondu à de nombreuses interrogations.
Le site du Vallon de la Gayesse serait une piste privilégiée par le syndicat, le montage proposé serait un investissement public exploité par un professionnel du métier.

Jean-Michel TRON

Ferme piscicole

LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Le Conservatoire du littoral est un établissement public de l'Etat créé en 1975 dont la mission est de préserver les espaces naturels remarquables sur les rives des mers et des lacs de plus de mille hectares. Sur Serre-Ponçon, le Conservatoire du littoral est actuellement propriétaire de deux sites dont l'emprise reste relativement limitée :

- Le site de la ferme de la Roche sur la Commune du Lauzet-Ubaye. Il a procédé à la rénovation du bâti et cherche des partenariats pour l'utilisation du bâtiment (vocation touristique et pastorale de la ferme).
- Le site du Villard sur la Commune de Rousset. Une convention de pâturage existe, assurant le maintien d'une pression pastorale sur ces milieux, freinant la dynamique de fermeture des habitats. Sur les versants du lac, l'enjeu réside dans la conservation des milieux ouverts (y compris leur connectivité) ou en voie de fermeture (reconquête) soumis à l'abandon des pratiques agricoles sur les terres les moins bien desservies (dégradation associée du bâti ancien). Conscients que ces espaces représentent non seulement des refuges pour plusieurs habitats ou espèces d'intérêt patrimonial mais également un attrait touristique indéniable, le Syndicat mixte d'aménagement et de développement et le Conservatoire du littoral ont uni leurs compétences pour mieux préserver les milieux naturels, sauvegarder la biodiversité et reconquérir des espaces en voie de fermeture, en renforçant la cohérence foncière au sein des périmètres existants et en créant de nouveaux périmètres d'intervention sur les communes qui en étaient dépourvues. Aussi, le S.M.A.D.E.S.E.P. a-t-il soumis pour avis aux 12 collectivités riveraines du lac des secteurs d'intervention prioritaires sur lesquels le Conservatoire du littoral concentrera ses efforts de conviction envers les propriétaires privés, après avoir recueilli l'avis favorable des communes concernées. Les propriétaires seront contactés par courrier pour connaître en première intention leur position sur la vente au Conservatoire du littoral de leurs propriétés. L'objectif du Conservatoire du littoral est d'acquérir, toujours à l'amiable, des parcelles complémentaires afin de constituer progressivement des ensembles cohérents propices à la mise en place d'une gestion efficace, permettant de conserver les paysages caractéristiques de Serre-Ponçon et la biodiversité associée, tout en facilitant l'accès au rivage pour le public quand cela est possible.

Sur la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon, ce partenariat s'est traduit par la création d'un périmètre éclaté sur trois sites :

- Le Bois de Pierras, boisé à plus de 80% ;
- Le domaine du Serre, à vocation davantage agricole avec une aire de camping ;
- Et Pierre Belle également fortement boisé entrecoupé de prairies, localisé en amont immédiat du barrage de Serre-Ponçon.

Les orientations de gestion, qui seront à définir avec la commune, seront principalement axées sur la préservation, l'entretien et la mise en valeur des paysages ruraux remarquables. La gestion pastorale sera dans cette perspective encouragée en duo avec la protection des forêts plus anciennes. »

Christophe RAPUC
Observatoire environnemental, SMADESEP

PAVILLON BLEU

Cette année encore, la commune a obtenu ce Label, garantissant pour les utilisateurs de la plage une eau de baignade de qualité ainsi que des évènements et une communication en lien avec le développement durable et l'environnement. Malgré les circonstances un peu particulières, nous avons pu maintenir, en lien avec le SYDEVOM, une animation de sensibilisation aux problématiques liées à la gestion des déchets (tri sélectif, recyclage...). Cet évènement, géré par deux animatrices, a permis à 87 visiteurs de la plage (dont 44 adultes) de participer à un quiz "éducatif" sur le tri sélectif ainsi que de s'informer et de se sensibiliser plus largement à l'environnement. Plusieurs lots avaient été offerts par des prestataires locaux (Aquasplash, Ubaye rafting, SBRAVA Nautique, Vertical Ubaye) : Merci à eux ! Pour 2021, la commune va renouveler sa candidature, en espérant que les conditions permettent la mise en place d'une communication plus complète sur ces sujets ô combien importants pour notre territoire.

Stéphane CLERJON

Animation de sensibilisation

SOYEZ LES PREMIERS INFORMÉS !

Renseignez votre adresse mail sur le nouveau site internet de la commune et recevez en temps réel d'éventuelles alertes (coupures d'eau, d'électricité, de route...) ainsi que toutes les actualités importantes concernant la commune !*

WWW.UBAYE-SERRE-PONCON.FR

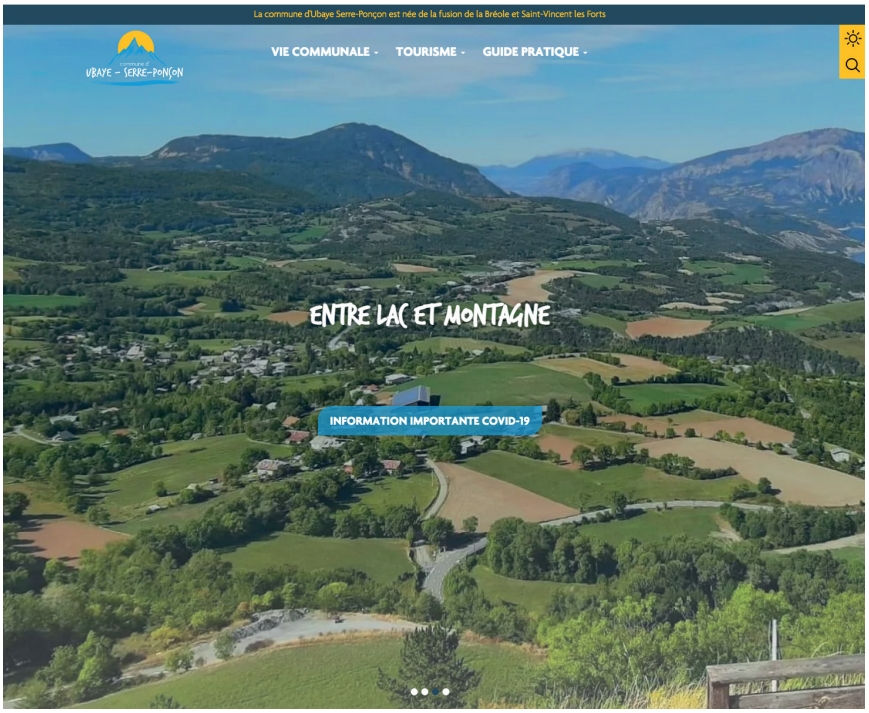

** Les adresses électroniques collectées sur le site www.ubaye-serre-poncon.fr sont enregistrées dans un fichier électronique et destinées exclusivement à alerter et informer la population sur la commune et non pas à envoyer des messages publicitaires de quelque nature que ce soit. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement ou à l'utilisation de votre adresse mail conformément à la loi sur la protection des données.*

Michel CERIEZ

INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE DU PORTAIL : ENFIN !

Cette inauguration a eu lieu le 6 février 2020 en présence de Madame la sous-préfète Carine Roussel, Madame la présidente de la CCVUSP Sophie Vaginay, Monsieur le maire Jean-Michel Tron, Monsieur le maire délégué Roger Masse, quelques élus et le conseil des enfants. Ce projet de réhabilitation mené par l'ancienne mandature, plus connu sous le nom de l'îlot Barneaud, a vu émerger cinq logements de type T4, T3 et T2 avec garage ou cave et jardin. Ils répondent à une demande de logements sur la commune, ils ont été immédiatement loués.

Nicole BOUCHACOURT

Inauguration de la Résidence du Portail

NOS FORÊTS COMMUNALES, UNE RICHESSE MULTIPLE

La forêt est une richesse à multiples aspects : paysagère, écologique, économique, elle est plus que jamais au cœur des préoccupations de la commune. Une gestion rigoureuse de son aménagement et de son exploitation est donc de mise, confiée à l'Office National des Forêts au titre du régime forestier. Étendue sur 908 hectares, la forêt d'Ubaye-Serre-Ponçon est répartie sur trois secteurs : la forêt de Saint-Vincent-Les-Forts (875 hectares), la forêt du Comité Communal d'Aide Social et la forêt de La Bréole (environ 32 hectares pour ces deux dernières). C'est pourquoi un plan de gestion revu tous les vingt ans est mis en place en étroite collaboration avec l'O.N.F., dont le renouvellement est prévu pour cette année 2021.

Les grands choix stratégiques

Début septembre 2020, les grands choix stratégiques de gestion ont été présentés à l'équipe municipale par l'O.N.F., qui a également recueilli les souhaits de la commune quant à l'aménagement forestier. Parmi les grands thèmes abordés notamment, le choix des essences à privilégier dans nos forêts et les volontés particulières concernant l'accueil du public ont été au cœur des discussions. Ainsi, deux grands secteurs ont été déterminés, sur lesquels des actions seront menées suite à la validation finale du plan de gestion de cette année qui aura lieu fin 2020: Le Mélézin de Saint-Vincent-Les-Forts, choisi pour un plan de renouvellement d'une trentaine d'hectares avec des rotations d'exploitation de 20 ans.

Les opérations de régénérations naturelles seront réalisées par un "décapage en damier", à savoir des carrés de deux mètres par deux permettant la création de cônes de régénération. Cette nouvelle méthode, ne mettant pas en œuvre d'engins forestiers, permet à la fois au gibier de se déplacer plus facilement entre ces cônes et de laisser une forêt plus accueillante après les travaux, ce qui était une volonté de l'équipe municipale. La Sapinière du canton des Planes dont la rotation d'exploitation est passée de douze à quinze années pour permettre un meilleur équilibre et une régénération plus efficace des populations.
Ces choix permettent de conserver deux qualités de bois de valeur différentes pour l'exploitation et favorisent le sylvopastoralisme sous les Mélézins, en rétablissant un équilibre Mélézin - pastoralisme.

Les travaux réalisés cette année

En cette année 2020 si particulière de crise sanitaire, même le secteur forestier n'a pas été épargné et plusieurs jalons initialement prévus au planning ont dû être reportés. Les travaux sylvicoles, notamment, ont dû être reportés suite à un retard administratif lié à la période de confinement du printemps 2020. Néanmoins, plusieurs travaux de coupes ont pu continuer et être clôturés pour certains. La coupe de la parcelle 1 de Saint-Vincent-Les-Forts (Col du Clot du Dou) est terminée et a produit environ 440 mètres cubes de Sapin, et la coupe de la parcelle 5 (fontaine de Barbotane) est aussi terminée pour une production de 1162 mètres cubes de Sapin, Fayards et Épicéa. La Sapinière de la parcelle 11 (canton des Planes) sera, elle, terminée courant 2021 pour atteindre une exploitation d'environ 1117 mètres cubes. Sur le secteur de la Bréole, la coupe de Fayard est mise en pause par l'exploitant forestier et reprendra également en 2021.

Nos forêts

Sapins offerts aux communes de la vallée de l 'Ubaye

L'âge de nos forêts

Parmi les nombreuses missions de suivi attribuées à l'O.N.F., le suivi sanitaire général des forêts fait partie des plus importantes. Le gestionnaire effectue notamment des carottages réguliers pour déterminer l'âge de nos forêts. Nous pouvons grâce à ces travaux savoir que le Mélézin de Saint-Vincent-Les-Forts a en moyenne 160 ans, et que les plus vieux individus situés sur les hauteurs de Mouriaye ont environ 200 ans ! Le Sapin, lui, présente une plus grande diversité d'âges, mais s'étale d'1 à 130 ans.

Une plantation symbolique

Le 24 Octobre 2020 à Mouriaye, en hommage à Jean-Claude MICHEL, quatorze Mélèzes et trois Pins Cembro ont été symboliquement plantés devant la cabane. Ce lieu, où une plaque a été déposée, conservera une trace de ce qu'il a défendu tout au long de sa carrière en tant que Conseiller Municipal de Saint-Vincent-Les-Forts, Conseiller Général du canton Lauzet-Ubaye et président de l'association des communes forestières.

Robin Charrieau

ENCHASTRAYES

Mon beau sapin...

Depuis quelques jours, la station du Sauze et le village d'Enchastrayes ont mis leur plus belle parure à l'approche des fêtes de fin d'année. La généreuse chute de neige enregistrée ces derniers jours a renforcé la beauté des illuminations de Noël et la majesté des sapins que la commune d'Ubaye Serre-Ponçon a gracieusement fournie, avec la collaboration de l'ONF, à la commune. Un geste salué par Albert Olivero, le maire.

ENCHASTRAYES

Mon beau sapin...

Depuis quelques jours, la station du Sauze et le village d'Enchastrayes ont mis leur plus belle parure à l'approche des fêtes de fin d'année. La généreuse chute de neige enregistrée ces derniers jours a renforcé la beauté des illuminations de Noël et la majesté des sapins que la commune d'Ubaye Serre-Ponçon a gracieusement fournie, avec la collaboration de l'ONF, à la commune. Un geste salué par Albert Olivero, le maire.

/PHOTO S.A.

LES SAPEURS-POMPIERS DE VOTRE COMMUNE

Le Centre d'Incendie et de Secours d' Ubaye-Serre-Ponçon compte à ce jour 22 sapeurs-pompiers. 3 nouvelles recrues ont rejoint nos rangs cette année. Durant les périodes estivales et hivernales à très forte sollicitation, est mise en place une garde postée composée de 3 pompiers volontaires assurant les départs en journée. Les personnels sont répartis en trois équipes, elles assurent les gardes de nuit et de week-end à tour de rôle toute l'année.

Vincent Nicolas, vétéran sapeur-pompier, est membre de l'équipe de soutien. Ancien sapeur-pompier du CIS, il contribue aujourd'hui encore avec passion et abnégation à aider au niveau logistique en faveur des actifs. Sous une autre casquette, il favorise et entretient le lien entre nos anciens et les nouvelles générations. Merci à lui !

L'activité opérationnelle 2020 du CIS a été particulière. Si la période du confinement a réduit le nombre d'interventions, la Covid les a rendues plus complexes par l'application de protocoles nouveaux, souvent contraignants et parfois anxiogènes pour nos pompiers. Mais comme à l'habitude l'adaptabilité et l'attitude professionnelle a permis la réalisation des missions confiées.

A ce jour, 168 interventions ont eu lieu avec une répartition identique aux autres années. La majorité de nos interventions concerne le secours à personne (85%), l'incendie (10%) et les opérations diverses (5%). Nous avons été particulièrement sollicités durant l'été avec plus de 80 interventions entre le mois de juillet et d'août. A noter l'engagement marquant de trois personnels lors des derniers événements sur le département des Alpes Maritimes (06) dans la vallée de la Roya, durant plusieurs jours, dans le cadre de l'envoi de renfort de la part du Sdis 04. Notre activité ne peut être optimale sans le maintien des acquis d'expériences et du contrôle des matériels. Des manœuvres ont lieu chaque semaine permettant à chacun de maintenir ses savoirs-faire ainsi que de renforcer l'esprit d'équipe et la cohésion nécessaire à notre activité.

Le recrutement reste d'actualité comme dans la plupart des centres d'incendie et de secours de France. L'engagement comme Pompier volontaire est un engagement citoyen très fort, apportant des satisfactions à la hauteur de ses exigences. Il demeure indispensable dans nos secteurs de vie ruraux. Aussi, afin d'obtenir plus de renseignements sur le volontariat, vous pouvez d'ores et déjà consulter la page du SDIS 04 « **devenir volontaire** ». https://www.sdis04.fr/devenir-sapeur-pompier et me contacter à cette adresse mail : tlemaire@sdis04.fr

Je félicite les personnels du centre d'incendie et de secours d'Ubaye-Serre-Ponçon pour leur engagement quotidien au service d'autrui durant cette année 2020. Ils font vivre notre devise «Courage et Dévouement » au service de nos concitoyens.

Chef de centre,
le Lieutenant Thomas LEMAIRE

LA COMMUNE D'UBAYE-SERRE-PONÇON EN TEMPS DE CONFINEMENT

La mairie et ses élus ont été à vos côtés pendant cette première période de confinement du 16 mars au 15 mai et le sont également pendant ce second confinement.

Des actions ont été mises en place comme :

- Distribution de masques de la région aux personnes vulnérables, distribution gratuite des masques de la CCVUSP,
- Mise à disposition d'attestations et de masques en mairies, dans les postes et à l' épicerie.
- Mise en place d'un numéro d'urgence.
- Commande de masques, gels, visières et plexiglass pour tout le personnel de la mairie.
- Des agents communaux ont effectué des rondes dans tous les quartiers de la commune.
- Des élus référents quartiers à vos côtés.
- Un site internet actualisé afin de vous informer régulièrement.

N'hésitez pas à vous inscrire sur le site pour rester informé.

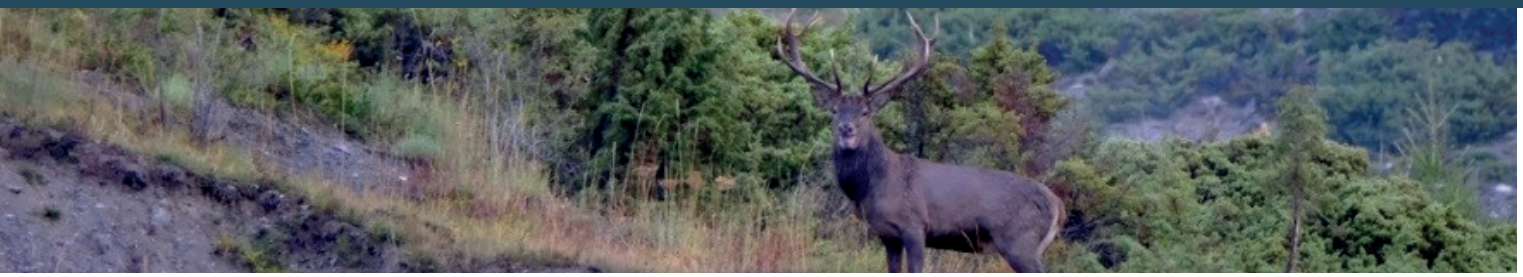

Randonnée à Saint Ours

LE C.C.A.S INTERCOMMUNAL

Ubaye-Serre Ponçon, le Lauzet Ubaye, Méolans Revel :

Suite à la crise sanitaire que nous traversons actuellement, de nombreuses animations ont dû être reportées, notamment les voyages et repas en 2021 ainsi que beaucoup d'autres manifestations....

Quelques animations ont quand même eu lieu : l'Atelier les 5 sens, co-financé par la CARSAT Sud Est, se tient tous les mardis actuellement au Lauzet Ubaye et ce, jusqu'au 13 octobre. Mercredi 23 Septembre, nous avons effectué une rando photos à Saint Ours. Une superbe journée à écouter le brame du cerf avec Gil Streichert, notre accompagnateur. Certains chanceux ont pu prendre le cerf en photo !...
Depuis le déconfinement annoncé en mai dernier, les visites à domicile sur toutes les communes ont repris pour échanger, ou pour des aides diverses d'ordre administratif. Les transports pour raison médicale chez les spécialistes à Gap, ou les divers transports comme pour aller faire des courses ont repris également. Toutefois le nombre de personnes transportées est limité à 4 maximum afin de respecter la distanciation. Le port du masque est obligatoire. Le minibus du CCAS est désinfecté après chaque transport par mes soins.

N'hésitez pas à me contacter pour vous aider dans vos démarches administratives ou pour des transports dans la mesure où vous ne bénéficiez pas d'une prise en charge par la sécurité sociale.

Printemps 2021 :

- Marche Nordique
- VTT à assistance électrique
- Sortie statique d'observation de la faune avec lunette.

Céline PRADAL 04 92 81 94 08
ou ccas.meolansrevel@orange.fr

TEAM CHARAMEL

Entre filles...

Un beau week-end du 18 au 20 septembre 2020, 7 nanas, 2 voitures (pleines à ras bord) et c'est parti pour une aventure sportive et humaine. 7 filles d'Ubaye-Serre-Ponçon et de la Vallée de la Blanche, 7 caractères, 7 vies et âges différents, mais le même objectif : la Nordic Walkin'Vercors !

Villard de Lans, samedi matin : on est parti pour les 11km de la marche nordique Villardienne. Magnifique parcours vallonné, dans le paysage calcaire du Vercors. Pour certaines, l'envie d'aller un peu plus loin que d'habitude et de réussir dans un bel effort collectif. Pour d'autres, la volonté de se surpasser et de se mesurer aux autres, avec de belles réalisations à l'arrivée. Mais un point commun à toutes : une grande satisfaction ! L'après-midi reste sportif, avec la découverte du plateau des Allières et le Collet de Furon. Un petit tour chez les producteurs locaux : Bleu du Vercors, fromages de chèvre... quel délice !
Mais après l'effort le réconfort : un bon dîner avec les ravioles du Dauphiné. Et toujours dans la bonne humeur.

Ubaye-Serre-Ponçon représenté au rassemblement européen de la marche nordique.

Et voilà déjà dimanche... Un nouveau parcours nordique pour la plus motivée, une balade à la découverte des villages pour les autres. Sur le chemin du retour par le pays Diois, petite pause dégustation de la clairette. Le soir venu chacune retrouve son chez soi. Mais pour certaines, l'idée de la prochaine sortie trotte déjà dans le coin de la tête. La Team Charamel (Mireille, Claude, Catherine, Sandra, Laetitia, Amandine et Joanna), team d'un week-end ? Ou bien un message à faire passer... Et ça fait du bien !! Alors bougeons !

Joanna CHAUVET

STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS : LA MAIRIE MET LA MAIN A LA « PATTE » !

Tout comme en 2020, la municipalité a signé une convention avec la Fondation « 30 millions d'Amis » afin de limiter la prolifération des chats sur le territoire de la commune. Le protocole signé prévoit la stérilisation de 40 chats au total. Si rien n'est fait, la population de félins ne cessera de croître et leur présence deviendra alors synonyme de nuisance. Pour rappel, lorsqu'une chatte a une portée, les petits chatons trop mignons deviennent dès 4 mois aptes à se reproduire. A raison de deux portées de quatre chatons en moyenne par an, cela fait plusieurs dizaines de chats adultes malheureux qui ne connaîtront que maladie, faim et souffrance. Afin de mettre un terme à l'errance, aux naissances non désirées, aux marquages de territoire, à la propagation de maladies telles que le coryza, la leucose féline ou le syndrome d'immunodéficience acquise du chat qui constituent un réel danger pour la santé publique, et en vertu de l'article L-221-27 du code rural, Monsieur le Maire, soutenu par l'ensemble des conseillers municipaux, a donc pris ses responsabilités en se rapprochant de la Fondation 30 Millions d'Amis afin de procéder à la capture, la stérilisation et l'identification des chats sans maîtres. Ce faisant, la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon fait partie des communes dites « féli-protectrices » pour qui le bien-être animal n'est pas un vain mot. Concrètement, la Fondation 30 Millions d'Amis prend sur elle la moitié des frais vétérinaires, les 50 % restants étant à la charge de la commune. Sachant que la stérilisation d'un chat coûte 70 euros en moyenne, le coût total pour la stérilisation et le tatouage de 40 chats revient à 2.800 euros dont 1.400 euros (50%) par an sont à la charge de la commune. Bref, un coût non négligeable pour la collectivité que l'on espère réduire à l'avenir. Pour y arriver, il faut que tout le monde y mette du sien.

Vous avez un chat domestique ?

Faites-le stériliser car tous les chats errants ont un félix de canapé comme ancêtre! Sur le terrain, ce sont les bénévoles de l'Association Audacce, présidée par Madame Javelle, qui attrappent bénévolement les chats pour ensuite les emmener tout aussi bénévolement chez les vétérinaires du secteur où ils seront stérilisés ou castrés.
Ces mêmes bénévoles se chargent ensuite de nourrir les chats remis en liberté et de leur suivi vétérinaire. A ce titre, la Municipalité souhaite rendre un hommage tout particulier à Madame Claudine Noël qui, depuis cinq années, remue terre et ciel pour que la population féline reste sous contrôle. Grâce à ses efforts et à ceux de ses collègues bénévoles, plus de 250 chats ont été stérilisés et des dizaines de chatons nés de mère sauvage ont été placés en famille d'accueil avant d'être proposés à l'adoption. Ensemble, facilitons-lui la tâche ! Merci !

Michel CERIEZ

Pour signaler la présence de chats errants :
- La Mairie au 04 92 85 52 61
- La ligne « Spécial chats » d'Audacce au 07 85 77 21 64

NOS FÉLICITATIONS À BASTIEN !

4 | SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

VOTRE RÉGION

SAR Le courage d'un lycéen de 15 ans a contribué à sauver un homme victime d'un malaise à Charance

Bastien, 15 ans, a sauvé la vie d'un joggeur

Il se souviendra de cette sortie scolaire à la montagne de Charance, à Gap. Mercredi 16 septembre, Bastien Lemaire et un de ses professeurs ont effectué un massage cardiaque qui a probablement sauvé la vie d'un homme. Ils racontent.

Bastien Lemaire et Jean-Philippe Brémé se sont relayés pour prodiguer le massage cardiaque. Photo Le DL/Cécile

Le 16 septembre dernier, Bastien LEMAIRE, jeune habitant de notre commune, a participé lors d'une sortie scolaire au secours d'une personne victime d'un malaise cardiaque. Il a, avec son professeur d'EPS, effectué un massage cardiaque qui a permis de sauver la vie de cette personne.
Comme l'ont déjà fait plusieurs institutions (Préfecture, Pompiers...) l'équipe municipale souhaite saluer cet acte plein de courage et de bravoure.

Stéphane CLERJON

SERVICES COMMUNAUX

La commune d'Ubaye-Serre-Ponçon se mobilise tout au long de l'année pour mettre en place des services à la population. Au-delà d'une équipe technique dédiée aux services généraux attentive aux besoins de la population, elle s'investit dans de nombreux domaines pour améliorer la qualité de vie de chacun en proposant diverses solutions pratiques.

Pour les plus jeunes

La garderie est accessible gratuitement quatre jours par semaine matin et soir, pour les habitants de la commune.
Les cantines des écoles de La Bréole et du Lautaret sont prises en charge à 50% par la collectivité, ce qui permet de maintenir des tarifs les plus accessibles possible. De même, pour le collège de Seyne-Les-Alpes, la municipalité a renouvelé sa participation aux repas distribués pour l'année 2020-2021. Cette participation évolue selon le nombre d'enfants scolarisés au collège et selon le format de fréquentation choisi.
Le transport scolaire est également pris en charge, afin d'assurer un service de ramassage gratuit. La carte de transports délivrée par la Région (90 pour l'année 2020/2021) est donc remboursée sur présentation d'un justificatif pour l'école d'Ubaye-Serre-Ponçon ainsi que pour les collèges de Seyne et Barcelonnette.

Loisirs

La **piscine municipale** est ouverte tous les jours en juillet et août de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00, ainsi que les week-ends de juin et septembre le permettant. Le matin, l'accès y est gratuit pour tous, et également les week-ends précédant les vacances scolaires si possible, en fonction des disponibilités des maîtres-nageurs et du personnel d'entretien. La municipalité tient à maintenir des tarifs accessibles, qui ont été reconduits cette année par le nouveau conseil municipal :

CATEGORIE/FORMULES	Tarif
Journée 12 ans et +	3,50 €
Journée enfant - de 12 ans	3,00 €
Journée famille 4 personnes	10,00 €
Journée famille 5 personnes	12,00 €
Carte hebdomadaire 12 ans et +	24,00 €
Carte hebdomadaire enfants - de 12 ans	18,00 €
Carte 10 entrées 12 ans et +	30,00 €
Carte 10 entrées enfants - de 12 ans	23,00 €
Abonnement saison 12 ans et +	45,00 €
Abonnement saison enfants - de 12 ans	30,00 €

La **Médiathèque communale,** située à la Bréole, ouverte les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 13h15 à 16h30, est accessible et gratuite pour tous. La médiathèque bénéficie de plus d'horaires étendus, grâce au financement de la D.R.A.C. (Directions Régionales des Affaires Culturelles), permettant une ouverture supplémentaire tous les mercredis de 10h00 à 12h00 ainsi qu'un vendredi sur deux pour une animation multimédia (sur rendez-vous).

Transports

Le système de navettes permettant de se rendre au marché de Seyne-les-Alpes, mis en place il y a quelques années, est maintenu, au travers d'un contrat avec l'entreprise Sarlin. Une participation de 1,50€ est demandée à chacun des passagers, le reste étant pris en charge par la collectivité. Le départ des navettes est fixé à 9 heures au Lautaret, puis continue en porte à porte chez toutes les personnes qui se sont inscrites au préalable (réservations directement au 06 03 71 82 16). Ces trajets sont effectués tous les vendredis pour la période de juin à septembre, puis un vendredi sur deux d'octobre à fin mai.

Gestion de l'eau

L'équipe municipale s'engage à conserver un fonctionnement le plus satisfaisant possible pour tous, en prenant en charge une partie du budget de fonctionnement de la gestion de l'eau (voir les détails dans la partie "Budgets"). En 2019, la collectivité a compensé le résultat de fonctionnement de gestion de l'eau à hauteur de 131 273,03 €.

Robin Charrieau

LE CAMPING

Le camping du Fein :
Le camping municipal en bas d'Ubaye est géré depuis 2005 par le groupe Campéole, encadré dans un contrat de délégation de services publics ; notre outil municipal a connu une évolution significative ces 15 dernières années. Cependant, le contrat initial signé par la mairie de Saint Vincent les Forts arrive à échéance au 31 décembre 2020. C'est pourquoi, un des grands chantiers de cette année a été de renouveler ce contrat de DSP.

Au revoir à Campéole :
Nous souhaitons adresser nos sincères remerciements à la SARL Campéole, qui a géré et dynamisé notre camping durant ces 15 dernières années. Nous devons au groupe l'évolution significative qu'a connu notre site touristique de bord de lac. Malheureusement, une évolution statutaire et juridique de leur structure a contraint la société historique d'André Trigano à ne pas formuler d'offre pour la poursuite de la délégation.

8 offres de prestataires :
Dans le cadre de l'appel d'offre publié en juin, nous avons reçu 8 candidatures de prestataires de camping pour l'exploitation de la délégation de services publics proposée cette fois-ci sur 20 ans, laissant ainsi plus de possibilités à l'investissement afin de se diriger vers une montée en gamme logique. Au mois de juillet, une visite réglementaire de l'équipement a été organisée sur le site, offrant ainsi l'opportunité aux différents candidats d'aborder toutes les questions avec la municipalité. La réception des offres définitives a eu lieu le 12 octobre, une phase de négociations s'en est suivie pour signer le meilleur compromis possible, tant pour la collectivité que pour le délégataire.

Bienvenue à Huttopia :
Après des démarches de propositions et de négociations qui auront duré près de six mois, c'est finalement le groupe international Huttopia qui a été retenu pour l'exploitation du camping. Ce géant de l'hébergement intègre les espaces naturels et le respect de l'environnement. C'est un délégataire impatient de pouvoir mettre en œuvre un magnifique projet proposé pour un montant d'investissement total de près de 6,6 millions d'euros, en parfaite harmonie avec l'environnement du site. Nous soulignerons le fait qu'Huttopia était déjà candidat en 2005, et que leur expérience et leur stratégie élaborées depuis 15 ans en font une proposition enthousiasmante pour la commune.

Jean-Michel TRON

SERRE-PONÇON, UNE AVENTURE EXTRAORDINAIRE, UN MIRACLE, MAIS UNE HISTOIRE TOURMENTÉE...

A travers les âges, la Durance qui prend sa source dans les flancs de la montagne à l'ubac de Montgenèvre et qui se jette dans le Rhône, fut toujours considérée comme un torrent imprévisible et destructeur.

L'idée de la construction d'un barrage naît à la fin du XIXe siècle suite aux crues dévastatrices de 1843, 1856, 1886 et l'alternance de sécheresse. Il était alors nécessaire de régulariser le cours de cette rivière capricieuse en emmagasinant dans de vastes réservoirs de retenue, l'eau des principales rivières en travers de la cluse de Serre-Ponçon. Quelques tentatives ont percé, mais n'ont pas abouti, suite aux mauvaises conditions géologiques jugées trop dangereuses.
Au début du XXe siècle, un ingénieur des Ponts et Chaussées, Ivan Wilhelm, écrit un livre sur la Durance dans lequel il raconte son projet, son rêve de créer une retenue à Serre-Ponçon, un barrage-poids qui dompterait la Durance et qui donnerait l'eau si précieuse aux agriculteurs et l'amènerait jusqu'à Marseille. Vaste programme, ambitieux, mais son optimisme céda devant certains faits négatifs: on nota la présence d'une importante couche d'alluvions qui empêche la roche dure de servir d'assise solide et l'existence d'une source thermale abondante. Les études sont alors interrompues, la création d'un gigantesque mur de béton est jugé trop risqué, il fut proclamé irréalisable. Dans le même temps, se concrétisait petit à petit la construction de la voie ferrée de Chorges à Barcelonnette. Les difficultés techniques et géologiques entravèrent alors tout espoir, plus personne n'y croyait, Serre-Ponçon était bien loin...

Les années passèrent... La deuxième guerre mondiale mit en lumière l'importance d'une production énergétique conséquente en vue des progrès technologiques. En effet, les besoins en énergie électrique augmentèrent considérablement, le site de Serre-Ponçon s'inscrivait donc très largement dans ce projet. Au même moment, les travaux de la voie ferrée furent suspendus et de nouveaux espoirs rejaillissent. De nombreuses études sont relancées à partir de 1947 / 1948 et EDF fut mandatée par l'Etat pour envisager cet aménagement hydraulique. L'importante épaisseur de la couche d'alluvions interdisant la construction d'un barrage en béton, Ivan Wilhelm toujours passionné de barrages, ramena des Etats-Unis, l'idée de le construire en terre. Ce type de construction, flexible, supporte les déformations en cas de séismes.
Situé dans une zone sismique, le barrage est censé résister à une intensité de 7 sur l'échelle de Richter.

Il incombe à l'ingénieur Jean Prouvé et l'architecte Jean de Mailly de réaliser les plans de l'usine hydroélectrique.

Les travaux débutèrent en 1955, 5 000 personnes, venues de toute l'Europe vont s'atteler à cette construction titanesque, et vivre dans des villages éphémères. Une marée humaine travaillant de 2 heures du matin à 22 heures. Pelles mécaniques, Euclid, bulldozers, grues s'acharnent nuits et jours, la conquête a commencé. En 1958, c'est l'évacuation des habitants, le lac commence à se remplir. En mai 1961, le lac atteint sa côte maximale de 780m. Les villages de Savines, l'ile de Rousset, Ubaye et quelques hameaux situés au-dessous de cette côte sont engloutis. 1 500 habitants, attristés par leur sort, durent quitter leur maison, leur village, leur terre. L'achèvement de la mise en eau marqua le passage d'un monde à un autre. Les espérances se tournèrent vers la prodigieuse énergie qui allait naître des eaux de la Durance. Une page de l'histoire économique de la Provence venait d'être tournée.

Le barrage n'a jamais été inauguré officiellement du fait des évènements d'Algérie, le Général de Gaulle qui devait présider la cérémonie de lancement, n'a jamais pu remplir cet office.

Cet ouvrage a changé le paysage et a permis, outre la production d'électricité et la régulation des crues, de développer une multitude d'activités pour en faire un atout touristique inestimable.

Quelques chiffres, 2 records d'Europe :
Il s'agit du plus grand lac de barrage avec plus d'1,272 milliard de mètres cubes d'eau soit l'équivalent de 600 000 piscines olympiques.

C'est un des plus grand barrage en terre avec 14 millions de mètres cubes de terrassement soit un volume représentant 6 fois celui de la grande pyramide de Khéops en Egypte.

Elodie MASSE

QUELQUES MOTS SUR LA VIE DANS L'ANCIENNE COMMUNE DE LA BRÉOLE (courant du 20ème siècle)

Les fêtes :

- La Bréole, le 15 Août, à la Sainte-Marie : Messe avec processions vers les Masses, arrêt à l'oratoire dessous la maison Barneaud, actuellement Signoret. Ensuite direction Boneisse et retour à l'église. Concours de boules et bal dans la cour de l'ancienne école.
- Charamel, le 25 Avril, à la Saint Marc : fête devant l'église de l'Egaye, il y avait beaucoup de monde des environs (Selonnet, Montclar) car c'est une des premières fêtes du printemps, concours de boules et bal animé par Laurent Pascal avec son accordéon. Des jeux étaient organisés pour les enfants (casser les toupines pendues à une corde les yeux bandés).
- Costebelle, le 6 Avril, à la Saint Marcelin : bal et buvette dans le hangar de la famille Bonnafoux, actuellement Hélène Valen. Les hommes des différents quartiers se réunissaient le dimanche pour jouer à la belotte.
- La Rouvière, le 19 Mars, messe dans la petite chapelle des Guibauds aujourd'hui disparue et bal le soir chez Bonnafoux à la Haute Rouvière.
- La Garde, le 24 Août, à la Saint Barthélémy.

Il y avait également des foires qui permettaient aux habitants de se retrouver :

- Foire de printemps, le 21 Avril : vente de plants qui venaient de Lettret, des petits cochons de Bréziers (Jurand et Fernand Davin), des vaches attachées à la barrière de l'école, quelques moutons et chèvres et les traditionnels marchands de vêtements et de chaussures (Delphino et Gambiazi de Seyne, Dao de la Motte du Caire et Bruna de Chorges et quelques autres encore).
- Foire d'automne, le 15 novembre : mêmes marchands mais la présence des animaux était davantage marquée (agneaux, chèvres). Les habitants de Saint-Vincent, des Allards et de Villaudemard venaient retrouver les marchands Ayasse de Turriers et Davin Gaston de Bréziers. La grive était à l'honneur et certaines étaient mangées sur place. Des acheteurs venaient exprès du Lauzet ! Il y avait aussi un bal dans une salle à côté de la mairie, toujours animé par Laurent et son accordéon. C'était également la fête des enfants, ils n'avaient pas classe ces jours-là !

La vie était essentiellement agricole. Il y avait des artisans (forgeron, charron, meunier, scieur) qui allaient avec quelques commerces au village (bars, boulanger, épiceries), mais la plupart d'entre eux étaient également agriculteurs.

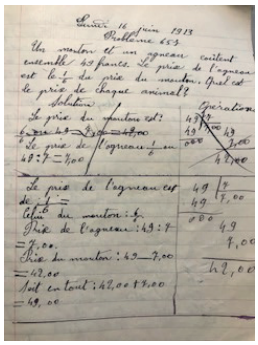

Le travail agricole était effectué avec chevaux et mulets. En se croisant sur les routes, les attelages s'arrêtaient souvent d'eux-mêmes, donnant le temps de causer un peu et de rouler une cigarette.

Intait vas incui mais toun tombaléou
Où vas-tu aujourd'hui avec ton tombereau
Aménou moun bla au moulin
J'amène mon blé au moulin
Incui cé fay plus
Aujourd'hui ça ne se fait plus

Les hameaux étaient desservis par des épiciers ambulants qui achetaient des œufs et souvent le gibier. La recette des œufs aidait beaucoup à acheter l'indispensable. Un boucher passait aussi une fois par semaine. Des marchands de vêtements et chaussures passaient en moyenne deux fois par an avec leurs petits camions. Concernant le gibier, la chasse aux lièvres et grives, la Bréole louait aux enchères ses terrains pour la pose des lecques, surtout à Charamel. C'était un revenu pour certaines familles.

Aujourd'hui cette pratique est interdite afin de protéger certaines espèces qui ont été décimées dans leur lieu de reproduction par divers traitements et non pas par les lecques.

Las tuya la lébré estou matin ou bin t'a escapa ?
Tu l'as tué le lièvre ce matin ou il t'a échappé ?

Guy ACHARD

QUELQUES MOTS D'HISTOIRE

LE VOYAGE...

Si les déplacements ont toujours été au cœur des préoccupations de cette belle vallée de l'Ubaye, ce sont les travaux du barrage qui permettront de réaliser les routes que nous connaissons aujourd'hui. Depuis Gap, le chemin de fer avec un arrêt à Prunières était la norme, avant de prendre la diligence de Barcelonnette.

La gare de Prunières

En forme de clin d'œil je vous livre ce récit du marseillais Elzéar Rougier (1847-1926) qui décrit le trajet en diligence depuis la gare de Prunières (à proximité de Chorges) vers le Lauzet, trajet tel qu'il a pu le vivre en août 1898, sur un parcours aujourd'hui totalement disparu sous les eaux bleues du lac.

J'ai tenté d'illustrer ce texte émouvant par quelques photos anciennes, rêvant d'écouter ce récit de la bouche d'un visiteur fatigué de sa longue montée depuis Ubaye, mais aussi pressé de nous conter son épique voyage :

« Prunières est une station qui comprend à peine deux cafés, un petit hôtel aux fenêtres basses, d'une gentillesse bien champêtre, ainsi qu'un bureau de messageries pour s'inscrire avant de se mettre en route vers Barcelonnette.

L'hôtel de Prunières

On part d'ailleurs assez vite, à la descente du train, soit à 3 heures 9 de l'après midi soit à 8 h 30 du soir.
De Prunières à Barcelonnette, 41 km ; c'est une bonne étape où l'on ne paie que trois francs par place. Au temps de la concurrence, le prix était descendu jusqu'à 1 fr. 50, c'était donné…

Et la diligence de rouler, en emportant les gens et les choses les plus disparates, et la diligence de vous tasser, de vous bercer aussi, de vous faire sauter à la manière d'une aïeule qui amuse un bébé sur ses genoux.
Ce qu'il faut le plus admirer de l'équipage, c'est le cocher qui tient ses trois chevaux dans la main et, sur ses épaules, une pyramide branlante de bagages, sans compter une douzaine et demie de voyageurs collés à ses flancs ou encore à son dos.

La diligence

Le cocher remplit son office avec une indifférence souriante, une sécurité qui s'accroît en raison directe des dangers. Il est vrai que, en été, ces dangers sont purement imaginaires, car les montagnes à peu près solides de ces régions n'ont guère l'habitude de basculer avant le retour de l'hiver.

Durant les premiers kilomètres la diligence semble valser dans un nuage. Oh ! Un peu et même beaucoup de poussière irisée, ça n'a jamais effrayé un Méridional, un Marseillais surtout, habitué, depuis sa naissance, à ne voir arroser ses places et ses rues que les jours de pluie.

Ce début de voyage décourage de suite ceux-là qui vinrent à Prunières pour se mettre au vert. Quelques maigres champs de blé, une ébauche de bois de sapin sur la gauche, et puis des collines brûlées, couleur de plomb, des collines incandescentes.
La Durance capricieusement se prélasse dans cette splendide aridité. Sur son lit de cailloux et de limon pas le moindre îlot de saules, pas le plus frêle panache de roseaux.

Le pont métallique sur la Durance

Une cage de fer se distingue là-bas, toute petite, qui ne tarde pas à se rapprocher. La diligence s'y précipite, s'y emprisonne un instant, mais on sort bientôt pour quitter la Durance et pénétrer en flèche dans la vallée de l'Ubaye.
A quelque mille pas du village guerrier de Saint-Vincent, haut perché sur sa colline, voici qu'apparaissent de fines coulées d'or pâle. Ce sont les blés et les avoines qu'a mûris le soleil ; les maigres moissons par carrés, par losanges, par cascades s'avancent, semblent marcher et descendre dans les plis de la vallée. Des arbres se dressent, des bosquets, des bois. Les prairies sont là, toutes fraîches.
Oh ! les jolies prairies, vertes d'une émeraude odorante, émaillées de fleurettes.

Carte Michelin Gap-Coni vers 1910. Le trajet apparaît en bleu.

La rivière qui s'encaisse coule, à présent, avec un tapage de torrent. On sent monter du fond de la combe l'âme des campagnes ; le décor peu à peu se transforme ; les pentes des monts se creusent pour donner asile à des maisonnettes sur des tapis veloutés. Les moissonneurs sont là qui abattent des épis, les couchent en gerbe. On va comme prendre en pitié ces champs qu'on croyait étroits, ces domaines qu'on attribuait à Petit Poucet, lorsqu'on s'aperçoit qu'une vingtaine de travailleurs sont noyés dans chaque morceau de moisson vermeille.
(...)

Le village d'Ubaye

Le clocher d'Ubaye, son lavoir et sa fontaine

Le décor est si majestueux, les montagnes si hautaines que les conquêtes de l'homme dans ce superbe désert, sur cet abîme d'eaux bondissantes, paraissent se réduire à rien du tout. Ce rien du tout nourrit des milliers d'énergiques laboureurs et de bêtes courageuses ; la belle eau ne broie pas tout sur son passage et modifie en caresse sa fureur en maints endroits.

Un bouquet de noyer émerge tout à coup du mystère ensoleillé ; des maisons se groupent autour d'un clocher éclatant et pointu comme une pierre à aiguiser. C'est Ubaye, un coquet village qui voulut s'appeler du nom même de la rivière à laquelle il doit ses pâturages, ses jardinets, ses étages de froment et quelques mauvais quarts d'heure aussi, à l'époque de la fonte des neiges. (...) »

Voilà ...
Le récit nous entraîne ensuite vers le Lauzet pendant que notre visiteur imaginaire profite de la pause d'Ubaye pour descendre de la diligence, laissant ainsi un peu de place à ses voisins, heureux d'enfin détendre leurs jambes engourdies. Descendant devant l'hôtel-café Derbez, il fait une pause sous les arbres devant l'église.

Le chemin est encore long et il faut arriver avant la nuit. Il se lève, se désaltère une dernière fois de l'eau glacée de la fontaine, là juste à côté du lavoir où les enfants jouent.
Il lui faut encore traverser l'Ubaye sur le vieux pont de bois, celui qui craque tant, avant de s'attaquer à cette pénible montée vers le Lautaret...
Aujourd'hui, seule la fontaine et son lavoir sont encore là, fantômes d'un passé qui n'accepte de se montrer que les jours où le niveau du lac est bas, dernier témoin de notre visiteur disparu ...

Michel TURCO

LA VIE DE NOS PITCHOUNS

La vie à l'école

Rencontre du conseil des enfants avec les demandeurs d'asile

Initiation aux danses afghanes

7ème table des demandeurs d'asile

LA VIE DE L'ÉCOLE

L'année scolaire 2019/2020 s'est déroulée dans des conditions bien particulières... En effet, le confinement a donné un coup d'arrêt à tous nos projets :

- Nous n'avons pas pu partir en voyage scolaire comme nous l'avions prévu. Les 2 classes élémentaires devaient partir à la mer et la classe maternelle devait découvrir les joies du poney à Manteyer.
- Nous n'avons bien sûr pas pu mener à bien notre projet décloisonnement sur le thème des solidarités ni offrir notre traditionnelle « fête du jardin ».

Cependant nous avons tout fait pour assurer la continuité pédagogique à distance et nous remercions d'ailleurs les parents qui ont assumé très sérieusement leur rôle.

Nous avons réussi à maintenir un lien très fort avec les familles et proposé aux enfants des petits défis et créations en lien avec le thème des solidarités. Les enfants ont ainsi écrit des petites lettres et fait des dessins que nous avons fait parvenir aux pensionnaires de la « Résidence du Lac ». Ceux-ci ont été très touchés par ces attentions et nous ont remerciés par l'envoi de photos. L'atelier du clôt La Cîme a aussi contribué par l'envoi de petits « cadeaux-savons » qui ont été bien appréciés par les résidents !

Malgré tout, les actions citoyennes entreprises avant le confinement nous ont permis d'obtenir cette année encore un 2ème label dans le cadre du programme international « ECO-ECOLE ».
Cela a donné lieu à une petite cérémonie en présence de Jean-Michel Tron, Maire de la commune et de Stéphane Clerjon, adjoint en charge des affaires scolaires et du conseil municipal des enfants.
Nous sommes heureuses de retrouver la totalité de nos élèves (52 cette année) même si les contraintes sanitaires sont toujours à l'ordre du jour. L'équipe pédagogique est stable et motivée pour cette nouvelle année, encore pleine de projets.

Les CE2 rejoignent leurs camarades du Lautaret 2 après-midi par semaine pour se familiariser avec l'environnement qui les attend l'an prochain et travailler les matières communes aux élèves de CM.
Les CP, quant à eux, rejoignent les « grande section » 2 après-midi également pour travailler sur des projets communs.

Dans le cadre du décloisonnement, nous mettons l'accent sur l'étude de la biodiversité et de ses enjeux. Cela viendra compléter le thème des solidarités que nous poursuivons cette année encore.
Le conseil municipal des enfants a été renouvelé intégralement par des élections « pour de vrai » !! Ces nouveaux « petits » élus seront eux aussi actifs dans la « vie de la cité », on peut leur faire confiance !

Malheureusement cette année s'annonce encore perturbée par l'épidémie, ce qui nous empêche de nous projeter dans l'organisation de séjours de découverte, mais les idées sont là, prêtes à voir le jour si les conditions sanitaires nous le permettent.

Nous ne pouvons pas terminer cet article sans remercier une fois de plus le conseil municipal et les employés communaux qui ont su nous accompagner dans la mise en place du protocole sanitaire indispensable au retour à l'école et comme toujours dans tous les projets que nous leur présentons.

Odile GHELAB, Véronique MARIEN et Fabienne BOREL

UBAYE-SERRE-PONCON La Provence 26 Juin 2020

Solidarités s'écrit au pluriel à l'école labellisée Eco-Ecole

Les élèves d'aujourd'hui sont les citoyens de demain. C'est ce qui a amené les enseignantes de l'école de La Bréole et du Lautaret à inscrire leurs classes à "Eco-Ecole", un programme d'éducation au développement durable.

"Ce programme comprend plusieurs thématiques. En 2018-2019, nous avions planché sur le thème le recyclage des déchets et ce travail avait abouti à une exposition à la plage publique du Lauzet, au bord du lac de Serre-Ponçon", débute Odile Ghelab, une des enseignantes. "Avec cette présentation, nous avions ainsi fait le lien entre la réflexion menée par les écoliers et le pavillon bleu dont bénéficie la qualité de l'eau de cette plage depuis 2017", précise Stéphane Clerjon, adjoint au maire d'Ubaye-Serre-Ponçon. Cette première démarche

"Les rencontres entre écoliers et demandeurs d'asile, c'est une grande chance"

Les écoliers ont obtenu un 2e label "Eco-Ecole" avec leur travail sur les solidarités mené notamment avec les demandeurs d'asile.

/PHOTOS S.A.

avait permis à l'école d'obtenir un premier label estampillé "Eco-Ecole".

"Cette année, les Solidarités étaient le fil conducteur de nos rencontres déclassonnées entre les écoliers de La Bréole et du Lautaret", poursuit Véronique Cille.

Parmi les projets menés, les ateliers cuisine avec les demandeurs d'asile du centre d'accueil et d'orientation de Barcelonnette et l'association Solidarité qui a donné lieu à la création d'un livre de recettes. Des échanges ont aussi été menés avec La Résidence du lac, un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Ces échanges vont se poursuivre et aboutir à la création d'un audio-livre dont les résidents imagineront l'histoire et les écoliers en assureront l'illustration et l'enregistrement. Impactée par la crise sanitaire, la création de ce livre sera finalisée en septembre prochain. "Le jury a été tout particulièrement séduit par la réalisation de ce livre de recettes mais également par la façon dont les élèves ont été impliqués dans sa mise en place. La sensibilisation engendrée sur un sujet aussi important, grâce aux rencontres exceptionnelles entre écoliers et demandeurs d'asile, est une grande chance pour des jeunes gens dans leur éducation à la citoyenneté".

Une ouverture sur le monde et ses problématiques éco-citoyennes que Jean-Michel Tron, le maire, présent avec son adjoint, ont salué. "Ces actions nous aident à comprendre et à agir sur le monde qui nous entoure" ont témoigné les écoliers avant de dévoiler le 2e label "Eco-Ecole" obtenu.

Sylvie ARNAUD

CENTRE AÉRÉ

Suite à la suppression des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) et de la semaine scolaire à cinq jours, la commune a mis en place un accueil de loisir des enfants le mercredi matin.

En 2018, nous faisons le constat que cet accueil, bien que fort utile, est insuffisant et entamons une réflexion à ce sujet. A ce moment-là, nous réalisons que le nombre de participants est bien faible pour envisager la création d'une association.

La DDVA (Délégation Départementale à la Vie Associative) nous encourage alors à nous rapprocher de la Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud (FFRAS) pour nous guider dans les démarches de création d'un centre aéré plus vivant et plus efficace.

La Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud est une association reconnue. Elle est agréée Jeunesse Education Populaire, et s'engage pour un monde rural vivant et solidaire à travers diverses actions telles que l'accompagnement d'associations (formalités, gestion, soutien de projet, etc.), la formation d'animateurs et directeurs de centres aérés (ACM : Accueils Collectifs de Mineurs) et autres métiers de l'animation, la gestion de ACM, etc..

En mars dernier, nous prenons donc contact avec la FFRAS, et au fil des discussions nous arrivons à l'idée de mettre en commun l'accueil périscolaire (les mercredis pendant les périodes scolaires) et extrascolaire (pendant les vacances scolaires) des enfants d'Ubaye-Serre-Ponçon et d'Espinasses (la commune travaillant déjà avec la FFR). Cette opération permettrait d'accueillir plus d'enfants, de mutualiser certains moyens comme les transports, et de proposer ainsi des activités plus nombreuses et mieux adaptées aux enfants (par exemple, organiser une excursion avec les enfants des deux communes permet de diminuer le prix du transport et donc d'en faire plus souvent).
Cette coopération s'exercera sous la forme d'une convention entre la FFRAS et la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon pour le périscolaire et la communauté de commune pour l'extrascolaire, et sera pilotée par un comité constitué principalement d'élus de la commune et de représentants de la FFRAS. Ce comité de pilotage aura pour mission d'établir les grandes orientations que suivra le programme du centre aéré. Il devra également remettre à jour le Projet Educatif Territorial qui avait été rédigé lors de la mise en place des TAP, afin que le centre aéré puisse faire intervenir les acteurs locaux (associatifs ou non, tels que, par exemple, le Club des Ainés, les Bréole Ibrius, des animateurs sportifs, des potiers, des artistes, etc.) et ainsi créer des liens sociaux sur notre commune.

Cet accueil pourra se tenir aussi bien à l'école de La Bréole (seul bâtiment communal disposant d'un dortoir et de sanitaires pouvant accueillir les enfants dés 3 ans) qu'à l'école d'Espinasses, et sera ouvert aux enfants de 3 à 11 ans. Les horaires seront les mêmes que ceux de la garderie les jours d'école. Il aura lieu tous les mercredis durant les périodes scolaires, et, pour commencer, une semaine sur deux pendant les vacances d'octobre, de février et de printemps, ainsi que les cinq premières semaines des grandes vacances.
Une participation financière sera demandée aux familles selon un barème dégressif, basé sur le quotient familial établi par la Caisse d'Allocation Familiale. Les familles y ayant droit pourront demander une aide auprès de la CAF qui prend en charge un certain nombre de journées d'accueil par enfant en fonction du quotient familial. Le tarif inclura un repas chaud (ou un pique-nique selon l'activité du jour), cuisiné majoritairement à partir de produits locaux et frais, et livré par Le Panier Sympa, traiteur à Espinasses, ainsi qu'un goûter et l'activité prévue pour la journée (sauf éventuellement activité spéciale nécessitant un budget plus élevé, dans ce cas une participation financière complémentaire pourrait être demandée aux familles).

Un programme sera établi et diffusé aux familles, et pour une meilleure organisation, il sera demandé une inscription préalable : le lundi au plus tard pour l'accueil périscolaire du mercredi et une semaine minimum à l'avance pour les vacances scolaires. Bien entendu, les exceptions seront prises en compte en cas d'urgence.
Il est aussi envisagé de proposer des activités aux plus grands jusqu'à 17 ans, telles que des journées sur le thème du sport, des mini-camp, etc. pendant les vacances scolaires.

Le projet avance donc. Une réunion sera organisée avec les parents, et les acteurs du centre aéré (directrice, représentant FFRAS, élus,...) dès que cela sera possible.

Malheureusement, le Coronavirus est venu perturber le projet, et déjà par deux fois nous avons dû remettre le démarrage du centre aéré d'Ubaye-Serre-Ponçon. Nous espérons que 2021 sera l'année d'ouverture !

Elodie MILLIERE

LES NOUVEAUX ACTEURS

BALADES CULTURELLES À PIED AVEC SANDRINE DELACROIX

Après 17 ans dans le tourisme et avoir été agent technique à la station de Montclar, Sandrine, titulaire d'un BTS tourisme et loisirs, est devenue accompagnatrice de tourisme, diplômée à Gap auprès de l'AFPA. Elle possède une carte professionnelle de guide conférencière. Elle propose à des petits groupes de 10 personnes plusieurs balades thématiques à la Bréole, Montclar, vallée de l'Ubaye et Seyne. L'originalité de ces balades pédestres culture, traditions et patrimoine est de mettre en valeur l'attrait de chaque village. Balade de minimum 2h, possibilité de ½ journée ou journée complète sur réservation. Mutualisation des partenaires, gastronomiques ou artisanaux afin de mettre en valeur chacun des villages. Histoire de l'art, architecture, sculpture, spécialités et particularités de chaque village sont au rendez-vous.

Nicole BOUCHACOURT

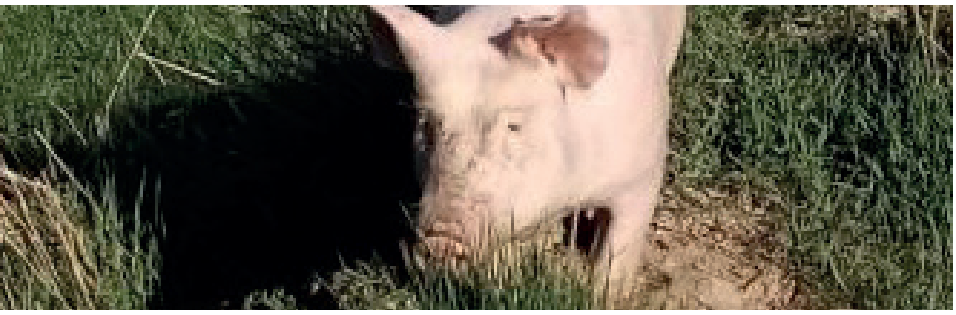

LA FERME DU DORMILLOUSE

Créée en janvier 2020 par Dorian Lorazo, l'entreprise La Ferme du Dormillouse est installée sur le hameau des Chabrands, où dès la première année d'activité Dorian commence son élevage en plein air. L'exploitation se concentre sur deux spécialités, l'élevage porcin (déjà 70 individus) et la gestion d'un troupeau de 80 brebis. L'activité commerciale est concentrée sur de la vente au détail de produits transformés issus de l'élevage, avec déjà un point de vente sur la côte d'Azur et la présence dans une AMAP de Marseille. Pour l'année à venir, Dorian ne manque pas de motivation et souhaite agrandir son cheptel porcin pour atteindre 100 bêtes, élargir son activité aux restaurants locaux, et développer un ensemble de produits de charcuterie ! L'activité reprendra au printemps avec les premiers agnelages et l'élevage porcin devrait reprendre courant avril. Sa volonté est avant tout d'atteindre une activité économique viable, tout en conservant une taille d'exploitation humaine pour continuer de proposer des produits de qualité ! Vous pourrez retrouver La ferme du Dormillouse sur Facebook pour suivre ses actualités, et n'hésitez pas à aller découvrir ses produits, vous y reviendrez sans aucun doute !

Robin CHARRIEAU

« LA PETITE PLAGE » VOUS ACCUEILLE À LA BASE NAUTIQUE DE SAINT-VINCENT-LES-FORTS

Depuis le début de l'été, Lionel Margaillan vous invite à découvrir son nouveau restaurant situé à la base nautique de Saint-Vincent-les-Forts. Après avoir vécu 20 ans dans la capitale douce des Hautes-Alpes, ce Gapençais dynamique élit domicile à Selonnet où vivaient jadis ses grands-parents. Après ses débuts en restauration gastronomique, il rejoint l'association Cap France en tant que chef de cuisine de différents centres et en 2019 il réalise en partenariat avec la municipalité de Selonnet le restaurant d'altitude « Le Panoramic » à la cîme du télésiège de Chabanon. Début 2020, Lionel décide de reprendre le restaurant « l'Eau Vive » qu'il rebaptise *« La Petite Plage » en parfaite harmonie avec le site. « La base nautique de Saint-Vincent m'a séduit pour le potentiel des équipements et activités donnant sur un beau panorama de hauts massifs montagneux »*, nous explique-t-il non sans fierté. Epaulé par une équipe de saisonniers et d'étudiants, « La Petite Plage » vous accueille de la mi-avril à la mi-octobre dans un cadre agréable et vous propose une carte de plats régionaux avec différentes formules de produits locaux à savourer sur place ou à emporter. De plus, hors saison et sur demande uniquement, le restaurant vous ouvre ses portes pour vos fêtes de famille et autres anniversaires. Malgré les conditions sanitaires difficiles en 2020, « La Petite Plage » a connu somme toute une saison estivale favorable. Pour l'année prochaine, Lionel et son équipe projettent de développer l'activité à emporter tout en maintenant une restauration en terrasse. Nous lui souhaitons bon vent !

Michel CERIEZ

GÉNÉRATION GLISS'

Nous sommes une école de sports nautiques située à la plage de Saint-Vincent les Forts depuis cette année 2020 et nous proposons plusieurs disciplines telles que :

- Le Wakesurf
- Les Bouées Tractées
- Le Ski Nautique
- Le Wakeboard

Le WakeSurf est une activité en vogue dont les sensations se rapprochent du surf comme à l'océan.
Le WakeBoard est axé sur le freestyle, sauts et figures en sont la définition.
Le Ski Nautique et le Monoski, pour leur part sont axés vers la glisse et le côté sensations procurées par les "prises de carres" comme sur les pistes de ski l'hiver.
Les Bouées Tractées, sont une activité ludique, facile et accessible pour tous. Les sensations d'accélération et de plaisirs sont garanties. La saison 2020 s'est très bien passée à tout point de vue, beaucoup de plaisir pour nous, une parfaite entente avec les autres professionnels du secteur, un très bon retour client dû à notre matériel de qualité adapté à la pratique des activités proposées, ainsi qu'à l'implication des moniteurs diplômés et à un accueil des plus chaleureux.

Ainsi, nous pensons investir dans un deuxième bateau dès la saison 2021 pour parer à une demande plus importante et ainsi être toujours disponibles pour nos clients. Nous avons pour projet de développer très prochainement le Wakefoil, une activité nouvelle qui révolutionne le monde de la glisse nautique. Les sensations de légèreté, de vol et de finesse sont ressenties. Nous avons hâte de vous retrouver dès le mois de juin 2021.

Sportivement,
L'équipe de Génération Gliss'

Toutes les coordonnées de nos nouveaux acteurs à retrouver sur notre site internet.

Inscrivez-vous pour être tenu au courant de nos actualités !

www.ubaye-serre-ponçon.fr

LA FERME AUX SAVEURS

Bonjour Jean-Luc FERRAND, vous avez en juin dernier remplacé Beatrice SAVOURNIN à la présidence de la Ferme Aux Saveurs. Cet été, un nouveau magasin a vu le jour au Lautaret sur la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon. Pouvez-vous déjà nous présenter cette structure ?

La ferme aux saveurs est une coopérative qui a été créée en 1987 et dont le premier magasin était au col St Jean. Depuis il a changé d'endroit mais il se trouve toujours dans la station. Et donc, nous avons ouvert un deuxième magasin le 15 août dernier au Lautaret. Nous fonctionnons avec 37 adhérents, agriculteurs coopérateurs, qui nous fournissent les produits que l'on a en vente.

Comment se fait le choix de ces coopérateurs ?

Il se fait d'abord en fonction de ce qui est déjà en boutique, l'idée est de proposer la plus grande diversité de produits possible. Ensuite, nous favorisons le côté local. Plus le producteur est proche, mieux c'est. Il n'y a pas forcément les mêmes fournisseurs dans nos deux boutiques.

Est-ce qu'il y a des producteurs de la commune parmi vos adhérents ?

Oui, il y a Cécilia Dinardo pour les soupes, le GAEG les P'tits Cailloux qui nous fournit des fromages de chèvre et de la bière, Didier BARNEAUD avec ses céréales, les savons de l'Atelier du Clôt la Cime et enfin les liqueurs de la Vinciane.

Des projets pour le futur ?

A court terme non, nous souhaitons continuer à aller de l'avant et déjà nous concentrer sur ce nouveau magasin (mise en place des enseignes, connexion internet...)

Une dernière question, est-ce que cela se passe bien depuis votre ouverture en août ?

Ouvrir en fin de période de vacances c'est compliqué. Mais on est assez content des ventes réalisées depuis le 15 août. Je remercie d'ailleurs Agnès et Virginie qui s'occupent très bien de la boutique.

Stéphane CLERJON

UN CABINET DE SOPHROLOGIE À SAINT-VINCENT-LES-FORTS

Lorsque nous avons appris l'ouverture d'un nouveau cabinet de sophrologie à Saint-Vincent-les-Forts, l'envie nous est venue d'en savoir plus sur cette discipline qui prône l'harmonie de l'esprit et du corps. Rencontre avec Stéphanie Bessin, sophrologue certifiée RNCP.

Bonjour Stéphanie, depuis le 1er août de cette année vous exercez votre métier de sophrologue au sein de notre commune. Pouvez-vous vous présenter et esquisser votre parcours professionnel ?

Bien volontiers. Je m'appelle Stéphanie Bessin et je suis arrivée dans la vallée en 2006. J'ai travaillé en tant qu'aide-soignante à l'hôpital de Barcelonnette jusqu'au mois d'août de cette année. En 2017, je me suis formée à la sophrologie que j'ai pratiquée une journée par mois dans ce même hôpital. Encouragée par les résultats obtenus, le besoin s'est fait ressentir de créer ma société et me voilà sophrologue à temps plein à Saint-Vincent.

La sophrologie n'est pas forcément une discipline connue de tous, en quoi consiste-t-elle exactement ?

La sophrologie est une technique psychocorporelle qui s'occupe de l'esprit et du corps. Autrement dit, c'est la science de la conscience harmonieuse basée sur trois moyens, à savoir la respiration contrôlée, la détente musculaire avec des contractions/relâchements, et la visualisation d'images positives. Nous nous inspirons de l'hypnose et de différentes techniques de yoga. En tant que sophrologue prônant une approche cartésienne, j'emmène plus à travers ma voix qui est une parole guidée sur des objectifs précis.

Pour quels problèmes la sophrologie s'avère-t-elle utile ?

Je propose des séances individuelles afin d'améliorer le quotidien des personnes qui s'adressent à moi. C'est un accompagnement qui vise le développement personnel, l'amélioration de son état en cas de maladie ou de douleur chronique, la gestion du stress ou tout simplement la recherche du bien-être en apportant des solutions aux troubles du sommeil, aux pulsions et phobies diverses. De plus, je suis actuellement une formation approfondie pour prendre en charge les acouphènes et les vertiges. Pour obtenir un bon résultat, l'accompagnement s'étale sur 5 à 6 séances en moyenne.

Il m'est venu aux oreilles que vous organisez des "sophrobalades" qui gagnent à être connues ? Pouvez-vous m'en dire un peu plus ?

C'est vrai, j'ai mis en place cet été des sophrobalades. Il s'agit d'une marche tranquille et douce mais alternée par des exercices de sophrologie. Bref, c'est de la sophrologie en pleine nature. Le but de la démarche est de se ressourcer dans un cadre naturel de toute beauté. Une sophrobalade coûte dix euros et dure deux heures. Les participants réapprennent à prendre un moment d'introspection. Tous les portables sont déconnectés pour mieux se reconnecter avec la nature. Au printemps prochain je proposerai ces balades sur Saint-Vincent-les-Forts.

Est-ce que les gens vous le rendent bien ?

Oh oui, les sourires sont la plus belle récompense. Voir les gens évoluer, réaliser plein de choses. Je vois des gens reprendre une vie quasi normale malgré leur pathologie. C'est le but et le bonheur de mon activité, dans la continuité de mon métier de soignante. Je suis très contente de faire bénéficier les gens d'Ubaye-Serre-Ponçon de cette approche.

Merci, Stéphanie, d'avoir levé le voile sur votre métier de sophrologue. Je vous souhaite une bonne continuation !

Propos recueillis par Michel CERIEZ

OPHÉLIE RIMLINGER, Kinésithérapeute

Ophélie Rimlinger, 32 ans, est originaire du Nord-Est de la France et plus précisément d'un petit village situé à une heure de Strasbourg. Après avoir vécu 3 années à Gap, Ophélie décide de poser ses valises dans notre commune. Nous l'avons rencontrée afin de faire plus ample connaissance.

Qu'est-ce qui vous a motivé à venir vous installer à Ubaye-Serre-Ponçon ?

J'ai souhaité quitter Gap et m'installer dans un village afin d'y participer au développement d'une offre de soins paramédicaux de proximité. Je préfère travailler au sein d'un village plutôt qu'en ville. De plus, je suis une adepte des sports en extérieur. Ubaye-Serre-Ponçon est l'endroit rêvé pour la pratique de ces sports et offre en bonus une vraie qualité de vie. Bref, je crois qu'Ubaye-Serre-Ponçon est l'endroit idéal, autant d'un point de vue professionnel que personnel. A l'heure actuelle, j'effectue uniquement des soins à domicile, mais je proposerai prochainement des prises en charge en cabinet.

Vous êtes kinésithérapeute libérale depuis quatre ans, quels soins proposez-vous exactement ?

Après le cursus classique, j'ai effectué des formations en thérapie manuelle articulaire et vertébrale ainsi qu'en rééducation périnéale et en prise en charge de la bronchiolite du nourrisson. Les pathologies prises en charge sont très variées allant de la lombalgie aiguë ou chronique à la rééducation post opératoire. Hormis les techniques de kiné dites classiques, je suis également amenée à utiliser d'autres outils tels que les ventouses ou le taping. Cela dit, l'outil de base sont mes mains ! Bien évidemment, je propose selon la pathologie que présente le patient pris en charge des séries d'exercices appropriés.

Avez-vous d'autres projets en cours ?

Une fois que les soins de kinésithérapie auront été développés et que la situation sanitaire le permettra, j'aimerais proposer des cours de Pilates. Je me suis formée à la méthode Pilates parallèlement à mon activité de kinésithérapeute pour pouvoir l'enseigner. C'est un outil que j'intègre parfois lors de séances de kiné car certains exercices sont adaptés à certains patients. Je pratique aussi le Pilates à titre personnel et je suis moi-même satisfaite des résultats.

Propos recueillis par Michel CERIEZ

ALP'COUTURE
Des réalisations pour professionnels au Lautaret

Après de longues années en couture pour particuliers et notamment l'ouverture d'un atelier de couture à Seyne, Lydia s'est spécialisée dans le textile d'ameublement dédié aux entreprises et collectivités. De la rénovation des banquettes et rideaux aux sièges du cinéma d'Embrun, son travail est très diversifié. Son offre rayonne dans le département 04, 05, 06 et 83 avec de nombreuses références aux alentours : rénovation des banquettes et rideaux du camping Campéole à Saint-Vincent-les-Forts, le restaurant Le French à Serre-Chevalier, le camping la Viste à Rousset mais aussi les sièges du bateau La Carline, le cinéma le Roc à Embrun et bien d'autres encore...
Elle propose aussi dans le cadre de la transition écologique des sets de table afin d'éviter le gaspillage, elle s'est équipée d'une brodeuse pro travaillant depuis le logo HD de ses clients.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous !

Nicole BOUCHACOURT

Une association Trail2Vie, des copains qui se dépassent pour une cause, un moyen sportif pour aider la lutte contre le cancer en réalisant des défis sportifs amateurs de grande ampleur.

L'année 2020 reste et restera une année particulière au sein de l'être humain. Chez Trail2Vie, malgré ces événements, nous avons pu réaliser quand même de belles actions pour aider Dépistage des Cancers Sud PACA :

- Une marche bleue en mars 2020
- Une traversée du Queyras en 24 heures de Trail en juillet 2020 (Benjamin Cortese et Romain Giacometti) avec une assistance technique de Rachel Coeurdane et Mathieu Habert.

L'année prochaine, nous allons partir pour un défi sur 5 jours pour rallier la ville de Menton dans les Alpes Maritimes au départ de Gap dans les Hautes-Alpes.

Cette traversée se fera sur environ 300 km et 16 000 mètres de dénivelé positif et négatif. Benjamin Cortese, Yannis Turlais et Romain Giacometti traverserons 3 départements :

- Les Hautes-Alpes (départ de Gap)
- Les Alpes de Haute Provence (avec passage dans votre commune et petite halte)
- Les Alpes Maritimes (arrivée à Menton)

Nous dormirons entre refuge de montagne, gîtes et hôtels pendant le parcours où nous véhiculerons l'image de nos sponsors, partenaires et lutte pour la maladie au travers des réseaux sociaux avec la même équipe que celle du Queyras pour l'assistance ravito ô combien importante.
Les étapes seront de 45 à 65 km par jour avec des dénivelés avoisinant les 4 000 mètres de dénivelé positif.

Ce genre de défi très long n'a pas encore été réalisé dans l'association, et c'est pour cela que nous allons nous dépasser pour celles et ceux atteints de ce satané cancer.
Le sport, le partage, la nature sont autant d'éléments qui, à notre sens, permettent de lutter à notre échelle contre cette maladie.

Romain Giacometti et l'équipe Trail2Vie. Président Trail2Vie

UBAY'ESCALADE

L'association basée à St-Vincent-les-Forts est restée très investie dans le développement, l'entretien et la promotion des sites d'escalade de la vallée de l'Ubaye. Deux actions, entre autres, ont mobilisé les bénévoles en 2020 :

- Un chantier de mise à jour du topo-guide "Couennes en Ubaye" a été initié par Valentin DAUMAS (président) et Nicolas JEAN (trésorier). La rupture de stock de l'ancien ouvrage, datant de 2016, et l'apparition de nouveaux secteurs et sites rendent en effet nécessaire ce travail de réédition qui devrait se finaliser d'ici l'été ou l'automne prochain.

- La vallée de l'Ubaye (Site des Herbez à Méolans Revel) a accueilli fin septembre dernier un évènement national dédié à l'escalade, la "Fête du Spit". Ce rassemblement de pratiquants était organisé par Greenspits, une association environnementale et d'intérêt général qui œuvre depuis 2015 pour la préservation de nos sites naturels d'escalade en France. A l'occasion de cet évènement, plusieurs membres d'Ubay'escalade et grimpeurs locaux ont pu sous différentes formes apporter un coup de main à l'organisation de ce week-end.

Nous avons aussi cette année pu entendre parler de l'escalade dans la vallée de l'Ubaye dans la presse spécialisée et sur les réseaux sociaux, ce qui montre encore une fois l'intérêt porté à cette destination par la communauté des grimpeurs.

Bonne grimpe à tous !

Stéphane CLERJON

L'ATELIER DE DOUDOU

Déjà 10 ans que l'association « L' ATELIER DE DOUDOU » existe. (Que le temps passe vite ..... !!!)
Cette année, nous sommes 26 copines à se retrouver à la salle polyvalente de la Bréole tous les mardis de septembre à juin, réparties en 2 groupes :
Un groupe le matin, de 9h à 12h et un 2ème l'après-midi, de 13h30 à 16h30 .
Cette année (si les protocoles sanitaires le permettent, bien-sûr), au mois de mai 2021, il est programmé une exposition des ouvrages de chaque adhérente avec une rétrospective de ces 10 années de labeur.

UN ÉNORME MERCI pour vos témoignages si chaleureux ainsi que votre soutien, et je vous dis à très vite !

La Présidente : Doudou.

« LA TRUITE DE L'UBAYE »

Forte de plus de 1400 adhérents en 2020, l'association « la truite de l'Ubaye » gère l'ensemble des lacs et des cours d'eau du bassin versant de l'Ubaye soit plus de 1000 km².

La commune d'Ubaye Serre-Ponçon se trouve en fermeture de bassin, là où l'Ubaye se jette dans de lac de Serre-Ponçon. Cette situation fait sa particularité. Alors que la plus grande partie de la Vallée est plutôt tournée vers la pêche de la truite avec plus de 200 km de rivières de première catégorie, la commune occupe toute la rive sud du lac de Serre-Ponçon, classée en deuxième catégorie, à savoir, peuplée principalement de carnassiers et de poissons blancs. Ses rives sont idéales pour permettre l'initiation des débutants, d'ailleurs, dès que le lac commence à monter au printemps, les ateliers « pêche et nature » animés par le personnel de la fédération et les bénévoles de l'association se déroulent près de la confluence de la combe du Laus, à côté du camping « Campéole ». A ce niveau, existe une rampe de mise à l'eau pour les pêcheurs plus aguerris qui veulent tenter les carnassiers depuis leur embarcation.

Sur l'ensemble de la retenue, la pêche est ouverte toute l'année. Plusieurs cartes de pêches existent afin de s'adapter aux différents besoins des pratiquants. Une carte du 04 permet la pêche sur l'ensemble de la retenue, même dans le 05 et réciproquement. Elles sont disponibles sur Internet (cartedepeche.fr) ou chez plusieurs revendeurs de la vallée, notamment au tabac d'Espinasses, à l'agence postale du Lauzet et au camping « Campéole » au bord du lac. Le camping « Campéole » possède le label national « hébergement pêche » par lequel il s'engage à faciliter la pratique de la pêche auprès de ses clients.

Plus à l'aval, la rive sud du bassin de compensation d'Espinasses est également sur la commune d'Ubaye Serre-Ponçon. En revanche, ses eaux sont classées en première catégorie (salmonidés dominants) ce qui implique une réglementation différente avec notamment, une période de fermeture.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter notre site http://www.truitedelubaye.fr/

Christian CALVIGNAC
Président de l'APPMA « la truite de l'Ubaye »

LE CLUB DES AÎNÉS

Cinquante abonnés adhèrent à notre association. Nous nous retrouvons toujours avec plaisir et participons à nos diverses activités comme les jeux de cartes, la dégustation de la galette des rois, un bon restaurant, une sortie en car, un spectacle cabaret ou l'organisation d'un loto... Mais 2020 nous a privés de ces distractions, nous ne pouvons que souhaiter une meilleure année 2021 ! Notre Présidente Denise et son équipe vous souhaitent une bonne santé et de bonnes fêtes de fin d'année.

Eliane PAULET

Des paniers garnis offerts par la commune à nos ainés

LES AMIS DU FORT DE SAINT-VINCENT

Cette année bien particulière nous a conduits, évidemment, à modifier ce qui avait été annoncé. Notre mise en bouteille, initialement prévue en juin, repoussée début septembre, a dû être annulée. Nous avons quand même réussi à caser un week-end travaux et Assemblée Générale (en comité réduit) au mois d'août, et nous avons participé aux Journées Européennes du Patrimoine cet automne. Les groupes de visiteurs, limités à dix personnes se sont succédés le dimanche 20 septembre. On a apprécié les visites commentées par Nicole et Rachel, la dégustation de la cuvée Vauban (il reste quelques bouteilles... !) ainsi que la présence rassurante et porteuse d'espoir des sculptures 'cités imaginaires' d'Olivier Michaud, installées pour l'occasion dans une salle voûtée.
Nous remercions la mairie pour son soutien, ainsi que tous les bénévoles qui font vivre l'association. Souhaitons que 2021 nous permette de mener à bien ce qui nous tient à cœur, la poursuite des travaux de la tour, la revitalisation du sentier, la réédition du guide des sentiers d'interprétation, et bien sûr le choix et la mise en bouteille d'une nouvelle cuvée du fort pour regarnir la cave.

Contact : Les Amis du Fort de Saint-Vincent
amisfort@free.fr- 06 07 22 08 44 - www.fort-st-vincent.com

BRÉOLE I BRIUS

Chers habitant.e.s,
Une nouvelle année vient de s'écouler qui marque les 10 ans d'existence de notre association! 10 ans de projets, de festivités, de spectacles, de chasses aux œufs, de nuits des contes, de calendrier de l'Avent, d'accrochages artistiques .... de rencontres, d'échanges, de découvertes, de partage ! Tout ceci rendu possible par l'investissement de bénévoles toujours plus nombreux, une cinquantaine d'habitants de 7 à 97 ans et par le soutien financier et logistique de la commune et de la communauté de communes.
Cette année, particulière pour nous tous, a été génératrice de tensions.
Nous avons fait le choix difficile mais réfléchi et assumé de maintenir le festival de cet été car il nous a paru essentiel de continuer à vivre et notamment à travers la culture.

Nous avons mis en place le protocole sanitaire en lien avec la préfecture, et malgré ces contraintes le festival a eu lieu dans de bonnes conditions et a permis à plus de 2000 personnes de prendre un grand bol d'air !
Cependant des habitant.e.s ont été gêné.e.s par la présence d'une certaine catégorie de public. Pour autant, nous n'avons constaté aucun débordement et le festival s'est déroulé sans incident.
Plus que jamais les valeurs défendues par l'association ont pris corps : l'ouverture, la tolérance, le partage, la culture gratuite pour tous. Notre volonté n'est pas d'interdire mais d'accueillir et de veiller au respect des règles du « vivre ensemble ». Nous ne pouvons pas refuser à certaines catégories de personnes l'accès au festival, ce serait de la discrimination.

Nous aimons notre village. Nous espérons et imaginons construire l'image d'un village qui rayonne, l'image d'un village culturel, l'image d'un village vivant, qui s'ouvre, qui accueille, l'image d'un village qui innove, qui s'investit, d'un village qui ose !
Au moment où nous écrivons ce texte, certain.e.s élu.e.s craignent que vous, concitoyens, ne soyez plus « en accord » avec cette manifestation. Nous sommes prêts à entendre les critiques et à reconnaître d'éventuelles gênes, mais nous ne pouvons pas renier la philosophie et les valeurs de l'association.

Malgré ces divergences nous avons toujours le soutien du conseil municipal et espérons avoir celui des habitant.e.s pour la prochaine édition ! Cette manifestation est aussi la vôtre !

DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION « LENDEMAIN MEILLEUR »

Si cette année a été difficile pour nous, elle l'a aussi été pour les burkinabés qui ont subi comme ici un confinement au printemps. Mais au Burkina, pas de sécurité sociale, pas d'aide de l'état pour les pertes de salaire...continuer à se nourrir a été très compliqué pour les 60 enfants pris en charge par notre association.
Nos « protégés » ont malgré tout presque tous validé leur année scolaire, 2 ont réussi leur C.A.P couture, 9 ont passé leur brevet de fin de 3°, et 4 ont rejoint avec fierté une classe de seconde.
Plus que jamais nous devons continuer à les soutenir. L'équipe de bénévoles burkinabés sur place effectue un travail extraordinaire de suivi scolaire, médical, alimentaire et psychologique, malgré toutes les difficultés qu'ils rencontrent eux aussi dans leur vie personnelle. Nous avons réussi cette année encore à collecter l'argent nécessaire aux inscriptions scolaires.
Nous avons aussi financé l'achat de machines à coudre et de matériel pour Jeanne et Christelle nos toutes nouvelles diplômées. Pour ça nous avons participé à une boutique éphémère à Seyne en juillet et août et organisé notre désormais traditionnel vide-grenier au cœur du village en septembre.
Si vous avez envie de nous aider à soutenir ces enfants, sachez que notre association étant reconnue d'utilité publique les dons sont déductibles des impôts.
Si vous avez envie de faire des petits cadeaux vous pouvez me contacter pour effectuer les petits achats que vous n'aurez pas pu faire au marché de Noël !!!
Si vous souhaitez mieux nous connaître vous pouvez consulter notre site : https://lendemainmeilleur.wordpress.com/

Si vous souhaitez devenir bénévole et nous apporter vos idées et votre enthousiasme vous êtes les bienvenus.
Parce que l'éducation est un droit universel !

Odile GHELAB

LES ENFANTS DE DORMILLOUSE

L'association de chasse (loi 1901) « Les Enfants de Dormillouse » est présidée par M. Francis REYNAUD, les autres membres du bureau sont : David Donnadieu, Guy Mathieu, Frédéric Reynaud, Rémi Guerin et Patrice Fiaschi.
Pour cette année, les plans de chasse sont décomposés ainsi :

- 18 bracelets Chevreuil
- 7 bracelets Chamois
- 3 bracelets Cerf

La société de chasse a procédé à un lâcher de 15 lièvres reproducteurs en juin et de faisans de tir fin août, certains animaux arpentent encore nos prairies ! La population de sangliers (principale espèce chassée sur la commune) semble stable cette année avec une nourriture abondante, tendance qui se confirme sur l'ensemble du département.
L'association compte environ 45 membres dont un tiers de retraités !

Bonne et heureuse année à tous !

L'équipe du bureau et les membres de l'association

UBAYE D'HIER & D'AUJOURD'HUI

Notre association a été créée en 1997 dans le but de poursuivre les rassemblements d'anciens Ubayens (Habitants du Village d'Ubaye), leur famille et leurs proches qui s'organisaient depuis 1972. Chaque année, nous nous réunissons à la Toussaint, au cimetière d'Ubaye, puis en juillet pour la Sainte Marie-Madeleine sur un terrain mis à disposition par la Mairie du Lauzet, en face du cimetière d'Ubaye sur l'ancienne route de Pontis. Ces rassemblements ont parfois regroupé une centaine de personnes. Malheureusement, les anciens habitants d'Ubaye se font de plus en plus rares et les membres du bureau de l'association commencent à perdre un peu de leur motivation. Ainsi, lors du prochain rassemblement de la Sainte Marie-Madeleine (25 juillet 2021), nous avons prévu de dissoudre l'association si personne ne souhaite reprendre le bureau. Cette dernière journée de rencontre permettra d'observer encore une fois notre exposition de photos anciennes autour d'un apéritif.

Propos recueillis auprès de René DERBEZ et Roger MASSE
Stéphane CLERJON

LA CRÈCHE « PETITS PAS »

L'année 2020 a été marquée par la crise du covid-19, cela a eu un impact important sur le fonctionnement de la crèche. En effet, celle-ci a dû fermer ses portes pendant la période de confinement. Je remercie l'équipe pédagogique pour son implication tout au long de ce moment difficile, qui a été un vrai chamboulement pour les petits comme pour les grands !
Néanmoins, à sa réouverture le 18 mai dernier tout le monde était ravi de se retrouver et les journées étaient rythmées comme auparavant c'est-à-dire, par des moments d'animations collectifs puis des moments plus individuels.
La « passerelle » avec l'école est toujours proposée aux enfants qui feront leur rentrée scolaire en septembre prochain. Il s'agit d'une demi-journée par semaine où les enfants se rendent en classe de maternelle afin de découvrir l'univers de l'école.
Ludambule (ludothèque associative itinérante des Hautes-Alpes), intervient régulièrement au sein de la structure afin de proposer aux enfants des nouveaux jeux et leur permettre encore plus de découvertes....
La crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. N'hésitez pas à venir demander des informations à notre équipe, celle-ci vous accueillera afin de construire avec vous le projet d'accueil de votre enfant.

Téléphone : 04.92.85.50.24 - Mail : crechelabreole@orange.fr
Emilie EBRARD, Présidente de l'association

LES « CAPUCINS BRÉOLAIS » perpétuent la tradition de la chasse !

La société de Chasse « Les Capucins Bréolais » opère sur le territoire de l'ancienne commune de La Bréole qui couvre non moins de 4000 ha. Sous l'égide de son président, Monsieur Bernard Chevalier, et des neuf membres du bureau, une soixantaine de membres se donnent régulièrement rendez-vous avant l'aube et perpétuent ainsi la tradition de la chasse sur la commune. Rencontre avec Monsieur Bernard Chevalier et Monsieur Guy Achard.

Messieurs, les Capucins Bréolais existent depuis longtemps. Comment se porte votre société de chasse ?

Notre société de Chasse a récemment fêté son soixante-dixième anniversaire puisqu'elle a été créée peu de temps après la seconde guerre mondiale, vers 1950. Nous avons des membres de tous âges et il règne une très bonne entente. A ce sujet, force est de constater qu'un rajeunissement est en cours puisque nous avons aujourd'hui plusieurs vingtenaires et trentenaires dans nos rangs.

La saison de chasse a débuté il y a un peu plus d'un mois, pouvez-vous nous dire comment se déroule la saison ?

La saison se déroule tout à fait normalement. Les plans de chasse qui nous ont été accordés par l'ONC, l'ONF et la Fédération départementale des Chasseurs comprennent 32 chevreuils, mâles et chevrettes confondus, 7 cerfs dont 3 mâles, 2 biches et 2 faons, et 10 chamois. Il n'y a pas de quotas pour le sanglier dont la population est stable cette année. Les plans de chasse sont très importants pour une gestion raisonnée des espèces.

Y a-t-il des espèces qui abondent ou, au contraire, qu'on voit moins qu'avant ?

L'ONF a insisté pour qu'on prélève un troisième cerf mâle cette année suite aux dégâts qu'ils occasionnent aux arbres. C'est la preuve que l'espèce se porte bien. Par contre, le chamois qui abondait autrefois dans nos montagnes se fait rare depuis 3 à 4 ans et ce, sans explication apparente.

La chasse est un loisir qui n'est pas dénué de danger. Qu'en est-il de la sécurité les jours de chasse ?

Nous prêtons une attention toute particulière à la sécurité. 15 jours avant l'ouverture de la chasse, nous nous réunissons pour rappeler aux membres les consignes de sécurité et en particulier les consignes 'Fusil'. Il n'y a pas encore eu d'accident et nous entendons bien le garder ainsi ! De plus, le port d'une veste ou d'un survêtement fluo est désormais obligatoire pour une meilleure visibilité.

L'automne, c'est aussi la saison des cueilleurs de champignons et des promenades en forêt, comment se passe la cohabitation avec les randonneurs ?

Dans l'ensemble, cela se passe très bien. Nous indiquons une « chasse en cours » au moyen de panneaux et de fanions afin de signaler notre présence. Nous sommes toujours très reconnaissants envers les promeneurs lorsque ceux-ci portent également un vêtement de couleur vive. Cela nous permet de les voir venir de loin !

Quels sont les jours de chasse ?

Depuis l'ouverture de la chasse, le deuxième dimanche de septembre, la chasse est autorisée les lundis, jeudis, samedis et dimanches. La clôture est prévue le deuxième dimanche de janvier. La chasse est interdite les jours de neige, sauf la chasse au sanglier les samedis et dimanches ou s'il reste des plans de chasse.

Merci Messieurs

Propos recueillis par Michel Ceriez

LES GRANDES DATES À VENIR

Le 23 Janvier,
Rallye de Monte-Carlo 2021, sur la Route du Col des Fillys

Mars bleu,
Marche bleue et course bleue à Ubaye-Serre-Ponçon

Juin,
Trail2Vie, Gap-Menton avec un arrêt à Ubaye-Serre-Ponçon
(cf article association)

Le 14 Juillet,
Feu d'artifice et groupe de musique,
plage de Saint-Vincent-les-Forts

Les 29 et 30 Juillet,
Festival des Bréole i brius

Les 14 et 15 Août,
Forains, concours de boules, feu d'artifice
et grand orchestre Eric Roy

Du 17 au 19 Septembre,
Grand Trail de Serre-Ponçon, Embrun - Embrun
avec un passage à Ubaye-Serre-Ponçon

Pour plus d'informations, consultez et inscrivez-vous sur le site d'Ubaye-Serre-Ponçon !

Rallye de Monte-Carlo

Feux d'artifice 14 et 15 août

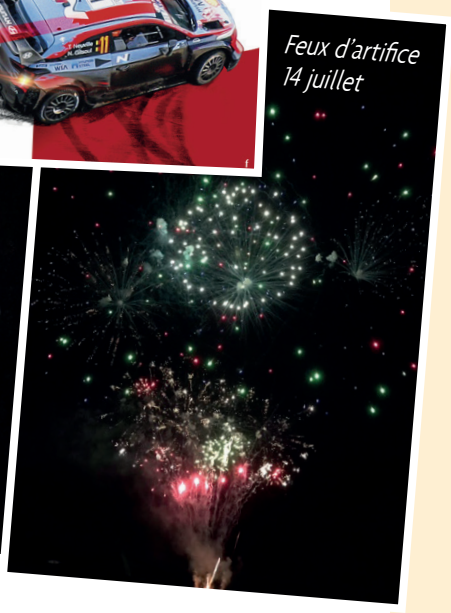

Feux d'artifice 14 juillet

LE RALLYE DE MONTE-CARLO NOUS REVIENT EN NOCTURNE ! RENDEZ-VOUS AU COL DES FILLYS !

En janvier prochain, le plus ancien rallye au monde fêtera son 110e anniversaire avec un programme qui comblera les nombreux aficionados de sport automobile ! En effet, les meilleurs pilotes WRC s'affronteront dans pas moins de 16 étapes spéciales dont la seule qui se déroulera dans notre département est celle de La Bréole-Selonnet ! Rendez-vous donc le long de l'étape locale longue de 18,37 km pour assister aux prouesses de Thierry Neuville, Ott Tänak, Elfyn Evans ou Sébastien Ogier si ce dernier décide de reprendre du service en 2021. Deux nouveautés sont au programme pour la 89e édition du rallye. Tout d'abord, la deuxième partie de la spéciale se fera en sens inverse : arrivés à l'embranchement de la D900C peu après Villaudemard, les bolides ne prendront plus à gauche mais à droite en direction d'Espinasses pour ensuite traverser la Blanche à hauteur du Château et rejoindre la D1 et ses nombreuses bosses. La ligne d'arrivée de la spéciale sera tracée cette fois-ci en face de la Mairie de Selonnet. Ensuite, une difficulté supplémentaire a été prévue par les organisateurs puisque immédiatement après la spéciale, les concurrents devront rallier les 210 km qui les séparent du parc fermé à Monaco sans assistance aucune. Le lendemain matin, les équipages, aidés d'un seul membre de leur équipe, disposent de 15 minutes maxi pour effectuer un changement de pneumatiques avant d'attaquer les quatre dernières spéciales des Alpes Maritimes. Inutile de préciser que les pilotes devront gérer notre spéciale nocturne au mieux s'ils souhaitent franchir la ligne d'arrivée, d'autant plus qu'elle est réputée piégeuse par les conditions de course alternant le sec, le mouillé, le verglas ou encore la neige selon les conditions météo. Nul doute que les stars du WRC pourront compter sur une foule nombreuse et enthousiaste pour les encourager à se surpasser !

Côté pratique

Pour la huitième année consécutive, la ville de Gap accueillera le Parc Assistance du rallye. Celui-ci sera malheureusement no public en 2021 pour cause de Covid-19. En outre, le protocole sanitaire très strict imposé par la FIA à toutes les courses automobiles qu'elle chapeaute inclut le port du masque obligatoire pour tous les spectateurs. Le départ de la spéciale La Bréole-Selonnet sera donné le samedi 23 janvier à 18h09 précises en face du camping La Pierre de l'Aigle.

Rappelons les consignes de sécurité :

- Spectateurs dans les zones « public » uniquement.
- 30 minutes avant le départ de la spéciale donnée à 18h09, plus aucun spectateur ne sera autorisé à emprunter le tracé, même à pied.
- Les neuf voitures de sécurité dont la première passera à H–65 min et la dernière à H-5 min veilleront à ce que les spectateurs respectent les zones « public » sous peine d'annulation de la spéciale !
- L'Association Alpes Rallye Clean dont le parrain n'est autre que Jean Ragnotti met en place des poubelles en carton dans les zones « public » et veillera au respect de l'environnement et des propriétés privées.
- L'utilisation de tronçonneuses pour couper du bois est strictement prohibée, de même qu'il n'est pas autorisé de faire voler des drones.

Michel CERIEZ

MARS BLEU

1 mois de mobilisation
contre le cancer colorectal

« MARS BLEU » vous connaissez ?

Le mois de mars est marqué, chaque année, par la sensibilisation au dépistage du cancer colorectal (CCR) qui touche 43 000 nouvelles personnes en France tous les ans. C'est le 3ème cancer le plus fréquent et le 2ème le plus meurtrier.

Cette année, la municipalité d'Ubaye-Serre-Ponçon, en partenariat avec l'association Trail de Vie, souhaite soutenir cette action en organisant un événement sur sa commune en mars 2021 (un samedi matin).

Le programme proposé serait :

- Une marche bleue d'environ 5km 100/200 D+ d'une d'heure environ
- Un footing bleu d'environ 10/12 km 300/400 D+ d'une heure environ

La date vous sera communiquée d'ici fin 2020.
Alors à vos baskets afin de venir partager un moment convivial et solidaire !

La municipalité se réserve la possibilité d'annuler cette manifestation en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

LE GRAND TRAIL DE SERRE-PONÇON

Il se déroulera du vendredi 17 septembre 2021 (Départ à 10h d'Embrun) au dimanche 19 septembre (Dernière arrivée à Embrun à 16h). C'est une course à pied en milieu naturel, un « trail » de 176 km qui fait tout le tour du Lac de Serre-Ponçon par les sommets : Pic de Morgon, Pic de Dormillouse, Mont Colombis, Pic de Piolit, Col de la Coupa et enfin Mont Guillaume.

Les 1000 coureurs (nombre limité à ce chiffre) passeront sur la commune de la Bréole en descendant du Pic de Dormillouse pour atteindre la « base de vie » située à Apiland.

La première édition, qui devait se dérouler aux mêmes dates en 2020, a connu un grand succès médiatique, et malgré son annulation pour raisons sanitaires (COVID), des centaines de coureurs ont parcouru ce tour de manière officieuse.

informations : grandtrailserreponcon.com

RECENSEMENT
de la population 2020

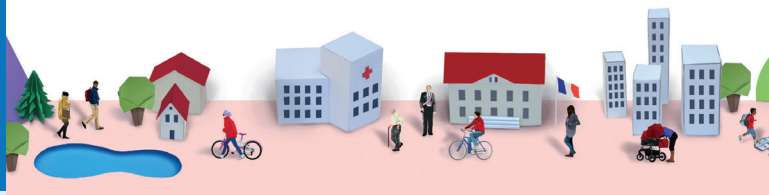

RECENSEMENT OBLIGATOIRE DÈS 16 ANS
Démarche et pièces à fournir

Le recensement est obligatoire

Pour chaque jeune Français de 16 ans, le recensement doit être effectué pour :

- Participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans: CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- Etre inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Où et quand se faire recenser ?

- Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou sur mon service-public.fr.
- Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16e anniversaire.

Pièces à fournir

Lors de son recensement, le jeune doit fournir :

- une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...)
- son livret de famille
- une notice individuelle à retirer en mairie.

MEMENTO

Mairie d'Ubaye-Serre-Ponçon

Le village - 04340 UBAYE-SERRE-PONCON
Téléphone : 04 92 85 52 61
Télécopie : 04 92 85 51 81
Mail : acceuil@mairie-usp.fr

- Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi de 9h-12h et 13h30-17h

Pour demande de rendez-vous, veuillez adresser une demande explicite au secrétariat par mail ou courrier.

Mairie annexe, à Saint-Vincent-Les-Forts

Le Village - 04340 SAINT VINCENT LES FORTS
Téléphone : 04 92 85 52 08
Horaires d'ouverture au public les lundis de 8h30 à 12h et les vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h avec une permanence du Maire délégué.

Carte d'identité, passeport :

Mairies équipées d'une station d'enregistrement les plus proches : Seyne, Barcelonnette et Gap.
Pour demander une carte nationale d'identité, il faut se rendre au guichet avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents à présenter dépendent de votre situation et notamment de la possession d'un passeport récent.
Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.
Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile.
Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.
Attention : le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.
Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne.
Pré-demande de carte d'identité Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) Accessible avec un compte ANTS.
Il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives.
Le guichet récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et prendra les empreintes.

Carte grise :

Voici les deux possibilités à votre disposition :

- Sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : https://immatriculation.ants.gouv.fr
- Chez un garagiste certifié pour le Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV)

Agence Postale Communale du LAUTARET & POINT INTERNET

Téléphone : 04 92 85 51 60
Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi 8H45-11H30

Agence Postale Communale de La BRÉOLE & POINT INTERNET

Téléphone : 04 92 85 50 60
Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi de 13H15-16H30

Médiathèque :

Le village La Bréole
Téléphone : 04 92 85 50 60
Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi de 13h15-16h30

Crèche « Les Petits Pas »

La crèche vous accueille du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Téléphone : 04 92 85 50 24
Mail : creche.labreole@orange.fr

ADMR

Permanence à la Mairie de Saint-Vincent-Les-Forts, les mardis de 13h30 à 17h30 et vendredis de 8h à 12h. Téléphone: 04 92 85 51 18

Défibrilateur Automatique Externe

- L'Agence Postale Communale du Lautaret
- L'entrée des Mairies
- La salle polyvalente (intérieur) du Lautaret de septembre à juin
- La Plage du Fein (juillet-août)

Décheterrie

Horaires d'ouverture au public les lundis, mercredis et samedis de 9H00 à 12H00.

Ligne de car pour les marchés de Seyne, départ à 9H00 du Lautaret.

Tous les vendredis de juin à septembre, puis un vendredi sur deux le reste de l'année.
Participation : 1,50€

Les salles polyvalentes pour vos fêtes et réunions

Effectuez vos réservations en Mairie
Location de la salle : 40€ par jour
Caution pour la propreté de la salle : 50€
Caution de 300€ pour le matériel.

Récupération des consommables

Des réceptacles sont à votre disposition en Mairie pour vos bouchons, cartouches d'encre, toners, feutres, stylos, piles, téléphones portables hors d'usage et leurs batteries. Le tri sélectif, c'est aussi cela.

Maisons de Services Au Public MSAP Barcelonnette

Mairie de Barcelonnette
Tel: 04 92 80 71 30 / mail: msap@ccvusp.fr
Horaires d'ouverture au public les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h30
Les mardis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
Les mardis après-midi uniquement sur rendez-vous.
Prise de rendez-vous avec un avocat-conseil (RDV 20 min gratuit) en Mairie de Barcelonnette 04 92 80 79 00.

Commémorations

8 Mai et 11 Novembre aux monuments aux morts de La Bréole, Saint-Vincent-les-Forts et du Lautaret.

Pompiers-SAMU-Gendarmerie-Secours en Montagne-Secours en Mer (au Lac) :
Un seul numéro : le 112.
Retrouvez toutes les animations et informations pratiques sur notre site :
http://www.ubaye-serre-poncon.fr/
Pensez à vous inscrire à la newsletter pour ne rater aucun événement.

ETAT CIVIL / BON CADEAU

NAISSANCES

- MARTIN Léon, Ange, Antoine, Cipriani né le 22/12/2019 à Aix-en-Provence
- NAVARINO Eloïk né le 03/03/2020 à Gap
- BUHOT Nolann, Frédéric, Éric le 04/05/2020 à Gap
- GUIBAUD Olivia née le 31/05/2020 à Gap
- REYLANDT Gaëtan né le 16/09/2020 à Ubaye-Serre-Ponçon

MARIAGES

- WIX Cécile et DUFRENE Michel le 04/01/2020
- GIOTARD Pascale et CONTE Stéphane le 25/01/2020
- AILLAUD Flavy-Marie, Paulin et AOUAD Fayçal le 25/07/2020
- BOULY Késia et MARTIN Benoit le 18/08/2020
- MISSEMER Martine, Solange et DA SILVA Manuel, Alvez le 26/09/2020

DÉCÈS

- AUTARD René le 18/03/2020
- PAYOT Jean-Michel, Rodolphe, Georges le 23/06/2020
- CAZALIN Nicole, veuve FANTINO le 06/07/2020
- TELLIER Monique, Christiane, épouse de Nicolas le 09/12/2020

UNE PENSÉE POUR

- FLEURY Françoise, épouse MICHEL - le 23/12/2019
- SILVE Augusta, veuve DISDIER - le 23/04/2020
- MICHEL Marcelle, veuve JACOB - le 23/07/2020
- PUSTEL Jacqueline, épouse ALBERT - le 28/08/2020
- JARJAYES Alberte Blanche Marie-Claire, veuve REYNAUD - le 02/10/2020
- TRON Josette, veuve GILLY - le 16/10/2020
- ISOARD Alice Josette Veuve GIRAUD - le 01/11/2020
- AILLAUD Arlette épouse Hérail – le 14/11/2020
- BONNAFOUX Denise Veuve GAUTHIER

PACS

- PERRIN Nathalie et GINDRE Vincent le 13/02/2020
- MEURIN Jonathan et CONTE Pauline le 08/06/2020

UNE PENSÉE POUR JEAN-MICHEL PAYOT

Jean-Michel, c'est le 23 juin que tu nous as quittés. Vice-président de la communauté de communes, adjoint à la mairie de Barcelonnette, tu étais apprécié pour ta gentillesse, ton pragmatisme et ton humanité. Colonel de l'armée en retraite, amoureux de la vallée de l'Ubaye, tu es parti sous le soleil de St Vincent les forts, accidenté de la route, avec l'émotion des parapentistes qui survolaient les lieux du drame. Comme un signe d'au revoir pour toi, qui fut Président de la fédération française de vol libre.

Salut l'ami.

Jean-Michel TRON

Photo 1

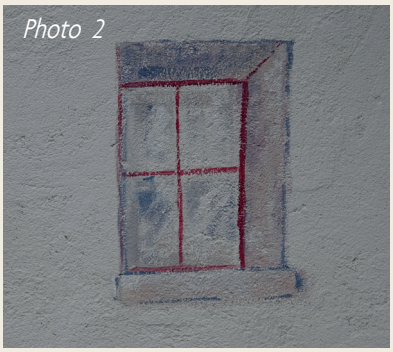
Photo 2

Photo 3

Photo 4

RALLYE PHOTO

Connaissez-vous bien votre commune ?

Trouvez les bonnes réponses et gagnez un bon cadeau d'une valeur de 25€ pour un délicieux repas à l'Auberge, la Cabane à Pizzas ou au Moss !

Déposez vos réponses sous pli fermé à la Mairie avant le dimanche 24 janvier à minuit, en mentionnant clairement votre nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon- réponse ci-dessous.

1. Par beau temps, on ne me remarque guère, mais quand l'orage fait rage, bienheureux le randonneur qui trouve refuge sous mon toit !
Où se trouve cette cabane ?

2. Pour m'ouvrir, il faudra d'abord me trouver ! Donnez l'endroit exact !

3. Un coup de fatigue ? Reposez-vous un instant sur ce joli banc massif ! Mais sur quel sentier le trouve-t-on ?

4. Nichée dans son petit campanile, cette superbe cloche veille depuis toujours sur sa sainte. Comment s'appelle cette dernière ?

Coupon-réponse
Réponses

1. .....
2. .....
3. .....
4. .....

Nom : .....
Adresse : .....
.....
N° de téléphone : .....

Règlement :

1. Parmi les personnes ayant donné quatre bonnes réponses, 5 gagnants seront tirés au sort. Au cas où personne n'aurait trouvé les quatre bonnes réponses, 5 gagnants seront tirés au sort parmi les personnes ayant donné 3 bonnes réponses, et ainsi de suite.
2. Seules les personnes domiciliées à Ubaye-Serre-Ponçon sont autorisées à participer au rallye photo.
3. Sont exclus de participation : les conseillers municipaux, les employés de la commune ainsi que les membres de leur famille.
4. Maximum 1 coupon-réponse par personne.
5. Les noms des gagnants seront publiés sur le site internet de la commune https://www.ubaye-serre-poncon.fr/ à partir du vendredi 29 janvier.

Rallye Photo réalisé par Michel Ceriez

Jean-Michel TRON, Maire d'Ubaye-Serre-Ponçon, et son conseil municipal
vous souhaitent une belle et heureuse année 2021.

commune d'
UBAYE – SERRE-PONÇON